

2014

6^o édition du Forum sur la RSE au Sénégal « l'insertion professionnelle des jeunes au regard de la RSE » Dakar, 6 & 7 Novembre 2014



RAPPORT GENERAL DU FORUM

Réalisé par les étudiants de l'ISE/UCAD :

- Mlle Ornella LENDO
- M. Cheikh Papa DIEME
- M. Kisito Yang MBENGUE

Supervisé par RSE Senegal :

- Philippe BARRY

Avec le soutien financier de :

- l'Ambassade des Pays Bas au Sénégal
- TOTAL



6^{ème} FORUM

DAKAR 06 - 07 NOVEMBRE 2014

INTERNATIONAL SUR LA RSE
L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES



Canada



Royaume des Pays-Bas



Contenu

| | |
|---|----|
| INTRODUCTION | 3 |
| I/LES ACTES DU FORUM | 4 |
| II/LE PROGRAMME DU FORUM INTERNATIONAL DE DAKAR SUR LA RSE | 7 |
| III/ LE DEROULEMENT DU FORUM | 9 |
| A. PREMIERE JOURNEE : L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES AU REGARD DE LA RSE | 9 |
| 1) CEREMONIE D'OUVERTURE | 9 |
| 2) SIGNATURE DE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNE DE PASSY ET L'INITIATIVE RSE SENEGAL..... | 13 |
| 3) TEMOIGNAGES ET PARTAGE D'EXPERIENCES DU GROUPE TOTAL ET DE IAMGOLD | 14 |
| 4) PANEL DE DIRIGEANTS D'ENTREPRISES SUR LA RESPONSABILITE DU SECTEUR PRIVE DANS L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES | 16 |
| 5) <i>PANEL SUR LE RENFORCEMENT DE CAPACITES DES DISPOSITIFS DE FORMATION, D'INSERTION PROFESSIONNELLE ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS D'ENTREPRISES.....</i> | 24 |
| 6) SYNTHESE DES TRAVAUX | 34 |
| B. DEUXIEME JOURNEE : L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES DANS LES FILIERES EN LIEN AVEC L'ENVIRONNEMENT | 36 |
| 1. OUVERTURE DE L'ATELIER..... | 36 |
| 2. PARTAGE D'INITIATIVES ENTREPRENEURIALES DANS LE DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT | 40 |
| 3. PRESENTATION DU PROJET ITEV | 43 |
| 4. Le financement carbone : expérience du projet ARLOMOM..... | 45 |
| 5. PRESENTATION DE PROJETS DE RECHERCHE PAR LES ETUDIANTS DE L'ISE AUX ENTREPRISES | 46 |
| IV/ CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS | 48 |
| ✓ Interviews :..... | 49 |

Reportage photos du Forum sur <http://www.facebook.com/RSE.Senegal>

INTRODUCTION

La 6^{ème} édition du Forum sur la RSE au Sénégal, organisée par l'Initiative RSE Sénégal en partenariat avec le Ministère de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat, a porté cette année sur « **l'insertion professionnelle des Jeunes au regard de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)** ». Le choix du thème se justifie par la recrudescence ces dernières années du chômage des jeunes au Sénégal. En effet, en 2011, le taux de chômage des jeunes actifs était estimé à 12,2 % contre 10,2 % pour la moyenne nationale. Ce taux est particulièrement élevé dans la catégorie des jeunes diplômés du supérieur et se situe à 31 % en 2011 contre 16 % en 2005¹. Il a donc presque doublé en six ans.

Pourtant au Sénégal, différentes expériences orientées vers la promotion de l'emploi des jeunes ont été initiées. La finalité recherchée est de favoriser l'entrepreneuriat et l'auto-emploi, l'employabilité, et l'accès à l'information sur le marché.

Plusieurs agences ont aussi été créées pour faciliter aux jeunes l'accès au financement. Mais, le manque de coordination des interventions des institutions de promotion de l'emploi et le dédoublement de ces dernières ont souvent limité l'efficacité des politiques et programmes dédiés à l'emploi des jeunes. Il faut donc tirer les leçons du passé afin de repenser l'architecture du dispositif de promotion de l'emploi des jeunes.

Beaucoup d'espoirs se fondent aujourd'hui sur le partenariat public-privé pour sortir les jeunes de l'ornière du chômage et du sous-emploi. Sur ce registre, l'Initiative RSE Sénégal a un grand rôle à jouer. Elle peut, en effet, compter sur les relations solides qu'elle a su tisser avec les entreprises dans le cadre de la RSE mais aussi, sur l'écoute favorable qu'elle a pu obtenir des autorités étatiques. C'est tout le sens qu'il faut donner à l'organisation de ce présent forum qui a abordé trois thématiques majeures :

- **la responsabilité des entreprises au regard de l'insertion professionnelle des jeunes,**
- **le renforcement de capacités des dispositifs de formation, d'insertion professionnelle et d'accompagnement des porteurs de projets d'entreprises,**
- **l'insertion professionnelle des jeunes dans les filières de l'économie verte.**

¹ Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi, et de la Promotion des Valeurs civiques/Forum National sur l'Emploi des Jeunes sur le thème : *L'emploi des Jeunes au Sénégal : une priorité nationale*- Mars 2014

I/LES ACTES DU FORUM

La 6ème édition du «Forum sur la RSE au Sénégal» s’est déroulée sur deux journées, les 6 et 7 Novembre 2014. Cet évènement qui s’inscrit désormais dans l’agenda national des rencontres annuelles du Secteur privé et des Entreprises engagées dans la RSE a rencontré cette année encore un vif succès de par la présence de deux ministres et d’un ambassadeur, la mobilisation des participants et la qualité des experts et entreprises locales qui sont intervenus tout au long des deux journées. La première journée tenue à l’Hôtel des Almadies a enregistré 210 participants et la seconde à la résidence de l’Ambassadeur des Pays Bas au Sénégal, 149 participants. Plusieurs défis ont été relevés lors de cette présente édition :

- la mobilisation de deux grands témoins représentant des entreprises engagées dans des projets en lien avec l’insertion professionnelle des jeunes : TOTAL et IAMGOLD. Ces témoignages ont permis de montrer l’existence réussie de projets structurants RSE réalisés par des entreprises dans le domaine de la formation professionnelle, avec un fort impact sur la création d’emploi et auto emplois des jeunes et des femmes africains.
- l’organisation d’un panel de discussion avec uniquement des dirigeants sénégalais d’entreprises représentant la filiale de multinationale (2), la PME (1), la Très Petite Entreprise (TPE) (2) et les jeunes porteurs de projets d’entreprise (1). Ce panel a permis de montrer qu’une nouvelle génération d’entrepreneurs sénégalais est entrain d’émerger au Sénégal, avec des solutions alternatives pour atténuer le chômage des jeunes.
- l’organisation, en marge du Forum, d’une Exposition des Entreprises et Organisations engagées dans la RSE qui a enregistré 10 participants. Celles-ci ont pu à travers cette exposition présenter leurs bonnes pratiques RSE.
- L’organisation d’un panel de discussion sur le dispositif national de formation, insertion professionnelle et accompagnement des Très petites entreprises (TPE), panel composé de responsables d’entreprises (2), de représentants de structures d’appui au Secteur privé (2), d’établissements de formation professionnelle (1), de partenaires au développement (3),
- L’organisation d’un atelier sur l’insertion professionnelle des jeunes dans les filières de l’Economie verte qui a permis notamment la présentation d’initiatives entrepreneuriales éco responsables (3) dans l’Education environnementale des jeunes enfants et la valorisation des Déchets.

- La rencontre entre un groupe d'entreprise partenaire de l'Initiative RSE et les étudiants en Master 2 de l'Institut des Sciences de l'Environnement (ISE/UCAD) pour échanger sur des sujets pertinents de mémoire en lien avec la RSE et l'Environnement

Il faut surtout retenir de cette sixième édition que les actes posés s'inscrivent bien dans la ligne directrice de l'Initiative RSE Senegal, décidée lors des précédentes éditions du Forum, de privilégier la mise en œuvre de projets RSE concrets et structurants de par l'implication de partenaires publics et privés, de par les réponses apportées à des enjeux prioritaires de portée nationale (l'Éthique, l'Emploi des jeunes, l'Environnement, la Décentralisation, l'accès à des services sociaux de base tels que l'électricité, les médicaments, etc...).

Outre les contacts que le Forum a facilité entre les entreprises et diverses catégories de parties prenantes et le renforcement de la légitimité de RSE Senegal en tant qu'Initiative leader en Afrique de l'Ouest dans le domaine de la promotion de la RSE et du Développement Durable, il faut retenir surtout de la présente édition qu'elle a permis de lancer des projets RSE pilotes autour desquels les entreprises sont invitées à s'impliquer, car répondant à des enjeux prioritaires pour le Développement Durable du Sénégal et en particulier pour la réalisation du Plan Sénégal Emergent (PSE) :

- L'enjeu de la décentralisation et la déconcentration de l'Economie sénégalaise (Acte 3 de la Décentralisation) : lancement du «**projet pilote pour la mise en place d'une démarche de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) au niveau d'une Collectivité locale du Sénégal**» dans le cadre d'un partenariat entre RSE Senegal et la Mairie de Passy (Région de Fatick). La Convention de partenariat co-signée par les deux parties lors du présent Forum va permettre non seulement de doter la Mairie d'un Bureau économique spécialisé dans la promotion de l'Investissement Socialement Responsable à échelle locale mais surtout de faciliter l'implication d'Entreprises partenaires de RSE Senegal dans des micro projets de Développement Durable répondant aux attentes des populations de la Commune de Passy,
- L'enjeu de l'insertion professionnelle des jeunes : la poursuite du processus de création de **l'Incubateur de Thiès pour l'Economie Verte (ITEV)** dans le cadre du partenariat entre RSE Senegal, l'Institut des Sciences de l'Environnement (ISE/UCAD), l'Institut Supérieur d'Enseignement Professionnel de Thiès (ISEP-Thiès) et du Lycée d'Enseignement Technique et Formation Professionnelle de Thiès. Le Forum a enregistré les premières entreprises ayant manifesté leur intérêt à soutenir ce projet, à savoir la Compagnie minière Grande Côte Operations, l'aéroport AIBD, la Société

de BTP Eiffage Sénégal. Une étude de formulation du projet sera lancée en début d'année 2015 avec le concours financier du Bureau International du Travail (BIT).

- L'enjeu de l'employabilité des jeunes sortants des structures des milieux académiques : la systématisation lors des prochaines éditions du Forum de *la plateforme de rencontre entre les entreprises et les étudiants sur le choix des sujets de mémoire de stage*. Cette rencontre a permis notamment à plusieurs étudiants de l'ISE/UCAD de décrocher des stages en entreprise (TERANGAGOLD, Eiffage Sénégal, etc...).

Le Forum a enfin conclu à la nécessité de redonner un sens à la **PROFESSIONNALISATION** au Sénégal, seul gage d'atteinte de l'émergence économique : insérer des contrats de professionnalisation dont l'objet serait de favoriser l'insertion des jeunes mais également dans le cadre de la sous-traitance entre les entreprises donneurs d'ordre et leurs partenaires commerciaux ciblés artisans, micro et petites entreprises, en particulier dans le secteur de l'Economie Verte.

II/LE PROGRAMME DU FORUM INTERNATIONAL DE DAKAR SUR LA RSE

La 6^e édition du forum international sur la RSE au Sénégal s'est déroulée sur deux jours. Les activités de ce forum sont regroupées dans le programme suivant :



PROGRAMME

FORUM international sur la RSE au Sénégal

6^eme EDITION – 6 & 7 NOVEMBRE 2014 – DAKAR

www.forumrse.sn.org

| JEUDI 06 NOVEMBRE 2014 (Lieu : Hôtel des Almadies) | |
|--|---|
| L'Insertion professionnelle des jeunes au regard de la RSE | |
| 8h30-9h00 | Enregistrement des participants |
| 9h00-9h45 | <p style="text-align: center;">Cérémonie d'ouverture du Forum</p> <ul style="list-style-type: none"> • Président de l'Initiative RSE Senegal: M.Philippe BARRY • Président du Comité d'Organisation : M.Michel FAYE • Ambassadeur des PAYS BAS au Sénégal : SEM.Pieter Jan Kleiweg de ZWAAN • Ambassadeur du CANADA au Sénégal : SEM.Philippe BEAULNE • Ministre de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat : M.Mamadou TALLA |
| | <p>✓ Regard de Grands témoins sur la problématique de l'insertion professionnelle des jeunes africains :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ M.Momar NGUER, Directeur Marketing et Distribution pour l'Afrique et le Moyen-Orient de TOTAL ○ M.Oumar TOGUYENI, Président de la Section Sénégalaise de l'Institut Canadien des Mines, de la Métallurgie et du Pétrole (ICM-Sénégal), Vice Président de IAMGOLD |
| | <p>✓ Signature de Convention de partenariat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Partenariat entre RSE Senegal et Mairie de Passy pour la mise en œuvre d'une démarche Responsabilité Sociétale d'Organisation (RSO) dans la Commune de Passy (Région de Fatick) |
| | <p>✓ Visite des stands d'exposition de la « 1^{ère} édition du Salon ouest africain des Entreprises et Organisations engagées dans la RSE et le Développement Durable »</p> |
| 10h30-10h45 | Pause café et point de presse |
| 10h45-12h00 | <p style="text-align: center;">Panel de Haut niveau des dirigeants d'entreprise du Secteur privé sur la Responsabilité des Entreprises au regard de l'insertion professionnelle des jeunes</p> |
| | <p>Co-présidence de séance : Patronat Rapporteur général : Institut des Sciences de l'Environnement de l'UCAD Questionnements :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ quelles sont au regard de la situation économique et sociale les responsabilités des dirigeants d'entreprise et entrepreneurs face à la problématique de l'insertion professionnelle des jeunes ? ○ Quelles sont les limites des grandes entreprises et PME du secteur formel quant à leurs capacités à offrir de l'emploi à toute la masse de diplômés sortants des structures de l'enseignement supérieur et de l'enseignement technique ? ○ Dans quelle mesure ces grandes entreprises et PME peuvent-elles plutôt dans le cadre de leur politique RSE contribuer à l'insertion d'activité et donc favoriser la création d'activités grâce à la création et au développement de Très Petites Entreprises (TPE) ? ○ Comment redonner confiance aux jeunes face au contexte actuel ? |
| | <p>Panelistes</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ M.Mamadou GOUMBLE, Directeur Général de WARTSILA Afrique de l'Ouest ▪ M.Youga SOW, Directeur Général de SOCOCIM Industries ▪ M.Abdoulaye MBAYE, Directeur Général de NEUROTECH |

| | |
|-------------|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mme Valérie QUENUM NDIAYE, Co-Gérante de ESTEVAL ▪ M.Pape Adama CISSE, Gérant de CEREALES DE PASSY, Maire de PASSY ▪ Mlle Amy MBENGUE, Gérante de ECOBAG, jeune Lauréate de l'Édition 2014 du concours GREAT ENTREPRENEUR |
| 12h00-13h00 | Partage d'expériences de collaboration public-privé pour le renforcement des capacités des jeunes professionnels dans le secteur minier |
| | <u>Communication de ICM</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Expérience au Burkina Faso : « Moi, mon rêve... » film IAMGOLD & Plan Burkina (7mn) |
| 13h00-14h00 | Pause |
| 14h00-17h00 | Panel sur le renforcement de capacités des dispositifs de formation, d'insertion professionnelle et d'accompagnement des porteurs de projets d'entreprises |
| | <u>Co-présidence de séance</u> : Apix <u>Rapporteur général</u> : Ministère chargée de la Formation professionnelle <u>Questionnements</u> : <ul style="list-style-type: none"> ○ Acquis des dispositifs et programmes mis en place par l'Etat ces dernières années dans le domaine de la formation, l'insertion professionnelle des diplômés vers l'emploi et l'auto-emploi, l'accompagnement des porteurs de projets d'entreprise, ○ Echecs et limites des dispositifs existants, ○ Perspectives et orientations pour des dispositifs d'insertion professionnelle de nouvelle génération |
| | <u>Panelistes</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Représentants des Ministères chargé de l'Education et la Formation professionnelle, et de l'Emploi ▪ Représentants des dispositifs d'appui à la formation, à l'insertion professionnelle et à l'entrepreneuriat ▪ Représentants des partenaires au développement ▪ Représentants du Secteur privé (Bolloré Sénégal, ...) |
| 16h45-17h00 | Synthèse des Travaux |
| | Clôture des travaux de la 1ère Journée du Forum international de Dakar sur la RSE |

| VENDREDI 07 NOVEMBRE 2014 (Lieu : Résidence de l'Ambassadeur des Pays Bas) L'insertion professionnelle des jeunes dans les filières en lien avec l'Environnement | |
|---|--|
| 8h30-9h00 | Enregistrement des participants |
| 9h00-9h30 | Discours d'ouverture de l'atelier |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Président de l'Initiative RSE Senegal : M. Philippe BARRY • Ambassadeur des Pays Bas au Sénégal : SEM. Pieter Jan KLEIWEG de ZWAAN • Ministre de l'Environnement et du Développement Durable : M. Abdoulaye BALDE |
| | ✓ Signature d'une convention de partenariat entre SetTIC et Office Supply sur la collecte et la valorisation des Déchets D3E & Papiers |
| 9h30-9h45 | Pause café |
| 9h45-12h45 | <u>Modérateur</u> : SEM. Ambassadeur des Pays Bas au Sénégal 1. Initiatives entrepreneuriales dans le domaine de l'Environnement au Sénégal : <ul style="list-style-type: none"> 🚦 L'Initiative GAIA : Education environnementale des enfants (film) 🚦 L'Initiative SetTIC : Collecte et Valorisation des Déchets D3E 🚦 L'Initiative The Green Office : Collecte et Valorisation des Déchets Papiers <u>Questions/réponses</u> 2. Incubateur de Thiès pour l'Economie Verte (ITEV) <ul style="list-style-type: none"> 🚦 Présentation du Projet et Etat de réalisation 🚦 Mécanisme innovant de financement du projet ITEV (PPP, Finance Carbone, etc...) <u>Questions/réponses</u> |
| 12h45-13h00 | Clôture de la 6 ^{ème} édition du Forum international sur la RSE au Sénégal |
| 13h00-13h30 | Pause |
| 13h30-15h | Rencontre Entreprise / Etudiants de l'ISE dans le cadre de la plateforme de facilitation à l'accès aux stages |

III/ LE DEROULEMENT DU FORUM

A. PREMIERE JOURNEE : L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES AU REGARD DE LA RSE

La première journée de la 6^e édition du « Forum international sur la RSE au Sénégal » s'est tenue le jeudi 06 novembre 2014 à l'Hôtel des Almadies. Cette journée, dont le thème « **l'insertion professionnelle des jeunes au regard de la RSE** », a enregistré 210 participants venant des entreprises, du milieu académique, de l'administration, des collectivités locales, de la société civile, des partenaires techniques et financiers et de la presse. En marge de ce forum, s'est tenue la 1^{ère} édition du **Salon ouest africain des Entreprises et Organisations engagées dans la RSE** à l'Hôtel des Almadies.

1) CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture, présidée par M. Mamadou TALLA, Ministre de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat, a été marquée par les allocutions du Ministre, de l'Ambassadeur des Pays-Bas au Sénégal, SEM. Pieter Jan KLEIWEG de ZWAAN, du Représentant de l'Ambassadeur du Canada, M. Daniel VEZINA, de M. Michel FAYE, Directeur de la Formation Professionnelle et Technique et Président du Comité d'Organisation du présent forum, et enfin, de l'allocution de M. Philippe BARRY, Président de l'Initiative RSE Sénégal.

Discours de M. Philippe BARRY, Président de l'Initiative RSE Sénégal

Dans son allocution, M.BARRY, a salué les participants et remercié le Ministre de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat ainsi que les gouvernements des Pays Bas et du Canada, et en particulier leurs Ambassadeurs, pour leur soutien. Il a aussi souligné, en ce qui concerne la vulgarisation de la RSE, la place de leader du Sénégal et le modèle qu'il constitue en Afrique francophone subsaharienne, grâce à l'Initiative RSE Sénégal. Il a toutefois rappelé que la promotion de celle-ci au niveau des entreprises « *doit être complétée par un plus fort engagement de l'Etat dans le domaine de la diffusion des principes et valeurs de la Responsabilité Sociétale au niveau du Citoyen, dans l'environnement des affaires, dans les milieux académiques et en particulier de la formation professionnelle, [...]* ».

Parlant du chômage des jeunes au Sénégal, M.BARRY considère que cette 6^e édition du forum sur la RSE constitue une réponse à l'insertion professionnelle des jeunes, au regard des statistiques² inquiétantes de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) et de l'appel du Chef de l'Etat qui a invité les acteurs publics et privés à fédérer toutes les initiatives pour impulser et promouvoir l'emploi des jeunes.

² Selon l'ANSD, ce sont entre 250.000 et 290.000 nouveaux jeunes sénégalais qui sont chaque année à la recherche de leur premier emploi.

Il s'est félicité des réalisations de M. TALLA et de son ministère dans le cadre du Plan Sénégal Emergent (PSE) et de la nouvelle politique de formation professionnelle et technique et se dit convaincu que « *l'auto-emploi et l'entrepreneuriat, notamment dans les chaînes de valeurs des filières de l'Economie verte, constituent une voie d'insertion massive pour les jeunes professionnels* ». A ce sujet, RSE Sénégal a initié la création du Réseau de la Maison de l'Entrepreneur Eco Responsable (LaMeer) et lancé le projet de l'Incubateur de Thiès pour l'Economie Verte (ITEV). Ces dispositifs visent justement à inciter les entreprises responsables à accompagner, dans le cadre de leur politique RSE et/ou de leurs chaînes de valeurs, le développement de petites entreprises formelles qui ont un véritable potentiel de valeur ajoutée et de création d'emplois.

En troisième lieu, M. BARRY a fait le lien entre le thème du XV^e Sommet de la Francophonie à Dakar, "**Femmes et Jeunes en francophonie, vecteurs de paix et acteurs de développement**" avec celui du forum RSE, "**L'insertion professionnelle des jeunes**". Ce Sommet sera probablement l'occasion d'évoquer la responsabilité des entreprises au regard de l'insertion professionnelle des jeunes de même que les objectifs que le Comité d'Organisation a fixé au présent Forum, et qui sont les suivants : (1) mieux appréhender de la part de représentants du secteur privé leur vision pour l'emploi des jeunes, (2) faire un état des lieux des performances de notre dispositif de formation, d'insertion professionnelle et d'accompagnement de la Très Petite Entreprise (TPE) et surtout (3) redonner espoir et confiance aux jeunes sénégalais dans leur quête d'emploi et d'auto-emploi, à partir de témoignages et d'initiatives entrepreneuriales existantes.

Le Président de l'Initiative RSE Sénégal s'est aussi félicité du défi relevé lors du présent Forum, qui était de constituer un panel de discussion avec huit (8) décideurs représentant la multinationale, la PME sénégalaise et surtout la nouvelle génération d'entrepreneurs sénégalais. Ensuite, il s'est réjoui de l'enrichissement cette année du contenu du Forum avec trois innovations majeures que l'Initiative RSE Sénégal compte pérenniser lors des prochaines éditions. Il s'agit de :

- la sensibilisation sur la RSE d'une dizaine de rédacteurs en chef d'organes de la presse nationale et d'une formation sur la RSE pour 35 journalistes, en partenariat avec le Cabinet NEXUS Groupe, OSIWA et l'Ambassade des Pays- Bas,
- la rencontre entre responsables de 10 entreprises partenaires de l'Initiative RSE Sénégal et 40 étudiants de l'ISE pour échanger sur des sujets de mémoire de Master 2 en Environnement,
- l'organisation de la "**1^{ère} édition du Salon ouest africain des Entreprises et Organisations engagées dans la RSE**".

Discours de Michel FAYE, Président du Comité d'Organisation

Ce présent forum sur l'insertion professionnelle des jeunes s'inscrit dans un partenariat public-privé. L'implication du ministère de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat, montre bien l'importance que l'Etat du Sénégal accorde à la « *prise en charge opérationnelle de l'emploi des jeunes* ». Le Comité d'organisation a voulu aborder cette question dans un dialogue franc public-privé, en conviant des chefs d'entreprise, des structures relevant du milieu académique, des dirigeants d'entreprises membres du réseau LaMeer, des représentants des dispositifs d'appui au secteur privé et à l'insertion professionnelle, des représentants de différents ministères, des organisations de la société civile, des partenaires au développement et de la presse.

M. FAYE, après s'être félicité de la présence du ministre de la Formation Professionnelle, a précisé que les discussions des différents ateliers aborderont les problématiques suivantes:

- engagement des dirigeants d'entreprise dans les problématiques d'insertion professionnelle des jeunes diplômés,
- rôle et place de l'enseignement technique supérieur dans le dispositif de création et d'encadrement des entreprises,
- l'insertion professionnelle des jeunes diplômés dans les filières en lien avec l'environnement,
- la nouvelle approche pour préparer l'insertion des apprenants sur le marché du travail.

Les conclusions de ces différents travaux permettront d'orienter les politiques et actions vers une insertion professionnelle réussie des jeunes notamment dans les métiers liés à l'économie verte.

Discours de M. Daniel VEZINA, Chargé d'Affaires à l'Ambassade du Canada

Dans son discours, M. Daniel VEZINA représentant son SEM. Philippe BEAULNE, Ambassadeur du Canada au Sénégal, a félicité d'abord l'Initiative RSE Sénégal pour les efforts déployés pour le rayonnement de la RSE au Sénégal et à l'étranger. Il a ensuite magnifié le partenariat existant dans l'organisation du Forum sur la RSE depuis 2009 entre l'Initiative RSE et l'Ambassade du Canada.

Pour M. VEZINA, la RSE est une priorité du gouvernement du Canada qui n'a ménagé aucun effort pour la vulgariser auprès de ses entreprises, des gouvernements hôtes, de la société civile, des collectivités locales, et de toutes les autres parties prenantes.

Abordant le thème du Forum, Monsieur le Chargé d'Affaires dira que : « *la problématique de l'insertion professionnelle des jeunes interpelle toutes les sociétés, et en particulier celles des pays du Sud qui font très souvent face à une démographie galopante et peu qualifiée et à une raréfaction d'organisations publiques et privées en mesure de les accueillir* ». Et poursuivant sur la même lancée, il ajouta : « *Il est donc important que la formation des jeunes soit en adéquation avec les besoins des entreprises et des*

organisations pour une main-d'œuvre de plus en plus spécialisée, mais aussi que cette formation puisse leur permettre, si tel est leur désir, de créer leurs propres entreprises et contribuer ainsi à la prospérité du Sénégal ».

Pour arriver à ce résultat, il préconise la collaboration entre le monde productif et le monde de l'enseignement. Et à ce propos, il rappelle que le Canada a depuis plusieurs années mis en œuvre un programme d'appui technique et financier à plusieurs instituts et centres de formation technique et professionnelle destinés à aligner les enseignements avec les besoins des employeurs. C'est ainsi qu'à travers le Sénégal, 13 établissements ont noué des partenariats avec des instituts et collèges professionnels canadiens qui ont permis de développer 17 programmes de formation dans une démarche participative. Ces formations de Brevet de Technicien Supérieur (BTS) sur deux ans, définies à partir des besoins des entreprises et développées selon l'approche par compétences avec un taux de réussite pédagogique qui se situe entre 80 et 100%, a permis l'insertion de plusieurs jeunes et a encouragé l'auto-emploi.

Pour finir son allocution, M.VEZINA souligna que lors du XV^e Sommet de la Francophonie à Dakar, la stratégie économique de l'espace francophone devrait être annoncée, et la RSE, qui avait été un des sujets de discussion lors de l'édition précédente du Sommet à Kinshasa en 2012, devrait en être une composante importante.

Discours de Son Excellence M. Pieter Jan KLEIWEG de ZWAAN, Ambassadeur du Royaume des Pays-Bas

SEM. ZWAAN a rappelé la longue tradition de partenariat entre le gouvernement néerlandais et l'Etat du Sénégal. Il a aussi réitéré son appui à l'organisation du forum annuel sur la RSE.

Pour lui, la RSE peut se résumer en une formule simple : la RSE est l'équilibre des 3P = Personnes/Planète/Profit. La RSE n'est donc pas du mécénat car elle est faite par des entreprises ayant pour essence la recherche de profit.

La problématique de l'insertion professionnelle des jeunes est un sujet d'actualité dans le monde ainsi qu'au Sénégal. Les statistiques indiquent que l'âge moyen au Pays-Bas et de toute l'Europe tourne autour de 38 ans tandis que dans toute l'Afrique subsaharienne, hormis l'Afrique du Sud, il est autour de 18-20 ans. Comment donner de l'emploi à autant de jeunes ? C'est le défi à relever pour le Sénégal et pour les autres pays d'Afrique.

Discours de M. Mamadou TALLA, Ministre de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat

Pour M.TALLA, le présent Forum favorise le renforcement du partenariat public-privé et accompagne les initiatives de l'Etat en matière d'organisation des qualifications et certifications de notre système de formation et d'insertion professionnelle.

Il convient d'orienter les apprenants de la formation professionnelle et technique dans des filières porteuses contribuant ainsi à leur insertion professionnelle dans la vie économique.

Cette 6^e édition du forum sur la RSE sera l'occasion de penser à adopter le mécanisme d'insertion professionnelle le plus efficace de tous.

La collaboration exemplaire entre l'ISEP de Thiès, le Lycée d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Thiès et l'Institut des Sciences de l'Environnement de l'UCAD, dans la mise en œuvre du projet « **Incubateur de Thiès pour l'Economie Verte (ITEV)** », initié par RSE Sénégal, est à magnifier. Ce projet constitue en effet, une réponse à la problématique de l'emploi des jeunes dans l'économie verte.

Un appel est alors lancé pour un engagement plus accru des entreprises responsables aux côtés des structures de formation professionnelle, pour que l'auto-emploi et l'entrepreneuriat dans les chaînes de valeurs des filières de l'Economie verte, constituent une voie d'insertion massive pour les jeunes professionnels.

La contribution de l'Initiative RSE Sénégal à la constitution d'un socle propice au développement d'un partenariat public-privé axé sur la promotion de l'auto-emploi des jeunes, à la préservation de l'environnement et au développement durable, a dit le Ministre, est très remarquable et salutaire pour notre pays.

2) SIGNATURE DE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNE DE PASSY ET L'INITIATIVE RSE SENEGAL

Sous la présidence du Ministre de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat, M. Mamadou TALLA, la Commune de Passy et RSE Sénégal ont signé une convention de partenariat. Cette convention a pour objectif d'amener la Mairie à se doter d'un bureau économique qui va mettre en place une démarche de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO). Celle-ci va permettre d'attirer des investissements socialement responsables au niveau local, a précisé M. Philippe BARRY, président de l'Initiative RSE Sénégal. Elle permettra, par ailleurs, d'accompagner la Mairie dans la recherche d'entreprises RSE désirant s'impliquer dans des micro projets de développement durable qui répondent aux besoins des populations locales de la Commune de Passy.

Le Maire de Passy, M. Pape Adama CISSE, a abondé dans le même sens que M. BARRY, non sans préciser le caractère innovant de ce projet qui constitue certainement une première en Afrique de l'Ouest. Monsieur le Maire a ajouté que cette convention constitue une passerelle qui permettra de faire la jonction entre le PSE et l'Acte III de la décentralisation. Le PSE offre une dimension de partenariat public-privé et l'Acte III confère davantage de compétences aux maires. Ainsi la passerelle permettra, à l'image des

bureaux économiques dans les ambassades, d'initier le même process dans une collectivité locale, le tout inscrit dans une démarche RSO.

3) TEMOIGNAGES ET PARTAGE D'EXPERIENCES DU GROUPE TOTAL ET DE IAMGOLD

Après la signature de convention de partenariat entre la Commune de Passy et l'Initiative RSE Sénégal et le point de presse, Madame Marie Andrée DIALLO, Administratrice de la Fondation TOTAL SENEGAL et M. Oumar TOGUYENI, Vice-président régional, Afrique de l'Ouest de IAMGOLD, ont apporté leurs témoignages sur l'engagement de leurs entreprises pour l'insertion professionnelle des jeunes.

❖ *Témoignage et partage d'expériences du Groupe TOTAL*

A l'entame de son intervention, Madame Marie Andrée DIALLO a salué les autorités présentes ainsi que tous les participants avant de remercier RSE Sénégal pour l'invitation.

Partageant la vision du Groupe TOTAL, elle a fait remarquer que la Responsabilité Sociétale d'Entreprise est un engagement que son entreprise met en œuvre pour intégrer les enjeux du développement durable dans ses choix de gestion, ses modes de production, et sa politique de ressources humaines. Madame DIALLO a particulièrement insisté sur cette politique de ressources humaines, et a partagé avec le public les initiatives développées par le Groupe TOTAL, dont certaines depuis de nombreuses années déjà et d'autres le seront pour très bientôt. Ces initiatives sont au nombre de quatre (04) :

- le programme « jeunes-gérants » ;
- la licence professionnelle en gestion de PME et PMI ;
- le programme *young graduate*;
- le lancement du concours *start-up challenge*.

Le programme « jeunes-gérants » initié depuis bientôt quarante (40) ans, a permis au Groupe TOTAL de former de jeunes pompistes qui sont devenus chefs de piste et rapidement ces chefs de piste sont transformés en chefs d'entreprise, gérants et finalement propriétaires de leur station-service.

La licence professionnelle en gestion de PME et PMI, une première en Afrique, a été lancée en 2013 par le Groupe TOTAL en partenariat avec le CESAG. Cette licence professionnelle se propose de former de jeunes entrepreneurs en marketing, en gestion, en droit des affaires, en gestion des ressources humaines et sur les questions de développement durable et de RSE.

Le programme *young graduate*, lancé cette année, a comme objectif d'inciter les jeunes africains à mettre leurs capacités au service du développement durable de leur continent. Ainsi, les jeunes diplômés sélectionnés passeront six (6) mois dans la filiale TOTAL de leur pays d'origine puis douze (12) mois dans une filiale d'un autre pays d'Afrique. Au terme de ces dix-huit (18) mois de formation où ils ont acquis une expérience à l'international, une possibilité de recrutement leur est alors offerte.

Cent (100) étudiants vont être sélectionnés cette année, a déclaré Madame DIALLO, et l'objectif est de passer rapidement à cinq cent (500) étudiants par an. Ces compétences sont un potentiel essentiel à l'avenir économique et social du continent, a-t-elle insisté.

Le *start-up challenge* est un concours que le Groupe TOTAL va bientôt lancer sur toute la zone Afrique et Moyen-Orient. Son objectif est de stimuler et d'accompagner l'éclosion de jeunes entrepreneurs qui doivent jouer un rôle moteur dans la création d'entreprises. Les jeunes entrepreneurs sont les employeurs et les créateurs de richesse de demain. Ces derniers contribueront certainement à apporter enfin le changement tant espéré en Afrique.

Pour terminer son propos, Madame DIALLO a exprimé une conviction forte à savoir que « *les jeunes recrues, les jeunes diplômés, les jeunes entrepreneurs portent en eux la capacité de créer un avenir meilleur* ».

❖ *Témoignage et partage d'expériences de IAMGOLD*

M. Oumar TOGUYENI a d'abord partagé avec l'assistance son cursus scolaire qui a commencé à Bobo-Dioulasso (Burkina Faso) avant de se poursuivre à l'Université Cheikh Anta DIOP, précisément à la Faculté des Sciences et Techniques (FST) puis à l'Institut des Sciences de la Terre (IST). Pour réussir dans un milieu professionnel de plus en plus difficile, il est nécessaire, a-t-il dit, de s'adapter aux besoins du marché et de la profession en effectuant des formations complémentaires. Et à l'endroit des jeunes, il a conseillé qu'il faut toujours se perfectionner et s'adapter, « *sinon on est mis sur le côté* ». En plus de cet effort d'adaptation et de perfectionnement, il a également appelé les jeunes à cultiver de fortes valeurs morales, la rigueur, l'excellence et le professionnalisme au travail ainsi que l'exemplarité, qui constituent en réalité les clés du succès.

Ensuite, M. TOGUYENI a présenté les activités de IAMGOLD, une compagnie minière canadienne, qui intervient dans trois pays en Afrique de l'Ouest : Sénégal, Burkina et Mali. IAMGOLD emploie actuellement dans la sous-région environ 2500 employés. L'entreprise fait face à des demandes d'emploi de la part de jeunes et de moins jeunes. Cependant, la plupart de ces demandes ne le sont pas pour des emplois spécialisés dont les entreprises minières ont véritablement besoin en général et IAMGOLD en particulier. Il pose alors le problème de l'inadéquation entre la formation technique et professionnelle et les besoins de l'entreprise minière. Pour preuve, il a cité les métiers les plus en demande dans le secteur minier, à savoir :

- opérateur ou opératrice d'équipement lourd spécialisé (pelles et camions) ;
- opérateur ou opératrice de machines dans le traitement du minerai ;
- mécanicien ou mécanicienne d'équipement lourd ;
- mécanicien industriel ou mécanicienne industrielle ;

- technicien minier ou technicienne minière ;
- foreur ou foreuse au diamant (surface) ;
- soudeur ou soudeuse spécialisé(e).

Et dans une moindre mesure :

- géologue ;
- ingénieur ou ingénieure en mécanique industrielle ;
- ingénieur minier ou ingénieure minière ;
- métallurgiste.

Parlant de la politique d'insertion, M.TOGUYENI a pris l'exemple de la mine d'ESSAKANE au Burkina, qui est la plus grande mine de IAMGOLD en Afrique de l'Ouest, pour expliquer comment l'entreprise minière a mis en place un plan de formation, dans un milieu où le taux de scolarisation était très faible, pour insérer des jeunes. Il faut ajouter, pour répondre aux besoins de profil de techniciens supérieurs, le soutien de IAMGOLD à l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANPE) pour la formation de jeunes. En outre, l'entreprise minière a travaillé avec Plan Canada et le Ministère canadien de l'Emploi et de l'Industrie pour mettre en place un plan de formation, qui est doté de 5,5 millions de dollars, à l'intérieur du Burkina. L'objectif est de contribuer au développement de l'expertise locale de telle sorte que les jeunes formés puissent travailler dans les autres industries. Un plan de succession national est également initié pour remplacer les expatriés.

Enfin M.TOGUYENI a présenté l'Institut Canadien des Mines (ICM) qui participe à la formation de professionnels du secteur minier pour leur perfectionnement, et met en contact les différents entrepreneurs miniers du Sénégal avec leurs homologues canadiens.

4) PANEL DE DIRIGEANTS D'ENTREPRISES SUR LA RESPONSABILITE DU SECTEUR PRIVE DANS L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES

Le premier panel de cette 6^e édition du forum sur la RSE a regroupé les chefs d'entreprises suivantes : Mme Valérie NDIAYE Co-fondatrice de ESTEVAL, Mlle Amy MBENGUE Directrice de ECOBAG Sénégal, M. Mamadou GOUMBLE Directeur Général de WARTSILA Afrique de l'Ouest, M. Youga SOW Directeur Général de SOCO CIM Industries, M. Pape Adama CISSE Gérant des CEREALES de PASSY, Maire de la Commune de Passy, et M. Abdoulaye MBAYE Directeur Général de NEUROTECH.

A l'entame de ce panel modéré par M. Amath BA, chaque chef d'entreprise a présenté son entreprise en donnant l'essentiel des activités menées, sa pratique RSE ainsi que sa politique de formation et d'insertion professionnelle. Des questions ont été posées, et des réponses ont été données par les différents chefs d'entreprises.

Questions :

1- En tant qu'acteurs du secteur privé, comment percevez-vous la responsabilité de l'Etat et celle d'un chef d'entreprise dans la promotion de l'emploi ? Comment situez-vous aujourd'hui une entreprise sénégalaise au regard des obligations de recrutement et de formation du personnel ? Etes-vous bien épaulé pour remplir cette mission ?

➤ **M. Youga SOW :** « Une entreprise a pour vocation de faire du profit et elle ne recrute que si elle a des besoins spécifiques ». Existant depuis 1948, SOCOCIM a longtemps participé à la formation des jeunes en les imprégnant aux réalités de l'entreprise, car les formations sont inadaptées par rapport aux besoins réels des entreprises. D'un autre côté, il y a une massification qui est source de problèmes. Donc, ce n'est pas seulement la capacité des entreprises à employer qui constitue le problème, mais aussi la réflexion globale et transversale qui devrait être menée sur la question de l'insertion.

Il n'y a pas de soutien de la part de l'Etat dans ce domaine. Mais, la SOCOCIM a développé des partenariats permettant d'employer les jeunes dans différents secteurs. Le secteur cimentier est cependant aujourd'hui largement surcapacité. L'offre d'emploi ne peut se faire que quand l'entreprise se développe et conquiert des marchés. Au niveau de la dimension formation et citoyenne de l'entreprise, SOCOCIM est l'une des premières entreprises dans la formation et la capacitation des jeunes dans les domaines techniques. Néanmoins, il y a un hiatus dans la formation au Sénégal ; car l'on forme parfois des ingénieurs qui sont quasiment des ouvriers. Il n'y a pas de formation intermédiaire, opérationnelle et pratique. Et souvent, l'entreprise va ailleurs pour chercher le profil souhaité. Comment alors articuler une relation intelligente, une sorte de dialectique permanente entre le monde de l'entreprise et la formation ?

La formation n'a de sens que si elle aboutit à un emploi et permet à la personne de s'épanouir. Pour cela, il faut des entreprises et un tissu industriel et entrepreneurial qui existent et qui s'épanouissent. C'est à l'Etat de garantir ces conditions et de créer le climat de stabilité dans les secteurs d'activités pour éviter de les désarticuler. Car si les secteurs sont désarticulés, les emplois sont en péril.

2- *Par rapport aux contraintes d'absorber les jeunes qui arrivent sur le marché du travail, est-ce que la démarche de se ruer vers le secteur de la transformation des fruits est viable et à quelle condition?*

- **Mme Valérie NDIAYE :** « *C'est une course de fond et non de vitesse* ». Il y a beaucoup de candidats aujourd'hui qui sont prêts à investir le secteur de la transformation des fruits. Dans la chaîne de valeurs, c'est seulement aujourd'hui que des métiers comme les agents de fabrication, des chefs d'équipes de fabrication, des machinistes, entre autres, apparaissent sur le marché. Il est important d'intégrer dans la formation des jeunes certains aspects pour les décomplexer par rapport à certains travaux qu'ils jugent dévalorisant. Par rapport à l'Etat, il est vrai que créer son entreprise, maintenant, ne prend plus de temps. Mais malheureusement les impôts et toutes les charges pèsent sur la jeune entreprise dès le premier mois. Il y a un vide dans l'accompagnement des entreprises qui viennent de naître. Et ceci constitue un frein pour leur survie. Comment une petite entreprise peut survivre dans un environnement fiscal aussi difficile et contraignant ?

3- *L'entreprise crée l'emploi, elle est mal accompagnée, l'environnement des affaires n'est pas très porteur, la concurrence est difficile, vous créez facilement mais vous développez difficilement. Que vous inspire cette situation, surtout dans le secteur du recyclage des déchets plastiques où on manque encore de référence ?*

- **Mlle Amy MBENGUE :** « *Le problème ne se situe pas dans la capacité des entreprises à recruter. Car sur la masse de travailleurs, on estime à environ 300.000 le nombre de salariés de l'Etat sur une population de 13 millions d'habitants* ». L'Etat ne peut pas créer des emplois pour tous et d'un autre côté, les entreprises ne peuvent pas, non plus, recruter tous ces jeunes qui représentent environ 60% de la population. Il est donc clair que l'auto-emploi constitue une voie incontournable. Cependant, le problème du foncier se pose. En effet, il n'y a pas de site, ni de pôle urbain dédié aux jeunes pour l'installation de leurs entreprises. Les banques demandent des garanties exorbitantes que les petites entreprises n'ont pas.

4- Comment pourriez-vous faire la promotion de l'auto-emploi, sachant que son revers c'est l'inexpérience ? Est-ce qu'il n'y aurait pas intérêt à mettre des préalables à l'auto-emploi ?

➤ **M. Pape Adama Cisse :** « *L'étape de la formation est essentielle dans l'auto-emploi. Il est bon de s'auto-employer, mais il y a en amont le besoin de se former avant de se lancer* ».

Au Sénégal, il y a une inadéquation entre les besoins des entreprises et le profil des diplômés qui viennent chercher un emploi. C'est dans ce cadre que la France a initié des Centres de Formation d'Apprentis (CFA) dans lesquels elle forme des diplômés à partir du niveau BFEM. Cette expérience doit être soutenue par les grandes entreprises comme SOCOCIM, EIFFAGE, TOTAL, etc. Ce n'est pas du rôle de l'Etat de créer des emplois, mais plutôt aux entreprises à qui revient le devoir d'accompagner, à travers les CFA, la formation de leurs futurs employés.

Les entreprises qui ont des besoins et les fonds pour la formation peuvent, par l'entremise du patronat, des chambres de métiers, des chambres de commerce... et en concertation avec l'Etat, créer des centres de formation à la place des formations isolées comme cela se fait actuellement.

Ces centres de formation peuvent aussi être une solution à l'exode des jeunes vers Dakar. Ils doivent donc être installés dans les différentes collectivités locales du pays. Ces centres peuvent aussi constituer une solution au déficit de formation dans les niveaux intermédiaires, plus opérationnels.

« *Donc le point clé c'est la formation qui ne vient pas seulement de l'Etat, mais aussi des grandes entreprises qui forment pour elles avec le soutien de l'Etat qui coordonnera* ».

5- Comment faites-vous pour sélectionner, entretenir et développer les ressources humaines que vous avez ? Dans un climat de concurrence internationale et d'obligation de compétitivité, comment faites-vous pouvoir maintenir la pérennité de la performance de votre entreprise ?

➤ **M. Mamadou Goumble :** « *Nous avons des problèmes à trouver des profils de très haut niveau au Sénégal, et on est souvent obligé d'avoir recours à des expatriés* ». Le constat général, c'est l'inadéquation entre la formation des jeunes et les besoins de l'entreprise. Il est difficile d'ailleurs d'avoir cette adéquation, car quelle que soit le niveau de formation du jeune, il lui faut nécessairement passer par une étape de mise à niveau en

interne pour qu'il puisse être opérationnel. Il faut alors que, l'Etat comme l'Entreprise mettent l'accent sur cette « formation tampon ». Comment une entreprise qui cherche à faire du profit, peut épargner pour former les jeunes dont elle a besoin ?

Les multinationales cherchent toujours un environnement légal et fiscal favorable pour s'implanter. Mais au-delà de cet aspect, le Sénégal les attirerait plus en mettant en place la bonne formation, qui rendrait plus opérationnels les jeunes sur le marché du travail.

6- Evoluant dans le secteur des NTIC qui se manifeste par une grande mobilité des compétences, sans oublier que « plus vous investissez dans un personnel qualifié, plus il a des chances de vous glisser entre les doigts pour aller valoriser sa formation ailleurs », NEUROTECH a opté pour une culture d'entreprise qui va vers le développement personnel. Pouvez-vous nous expliquer cette stratégie que vous avez adoptée ?

- **M. MBAYE :** Le domaine d'activités des NTIC est créateur d'emplois mais également destructeur d'emplois. Et dans le domaine, 80% des entreprises qui naissent disparaissent avant la cinquième année du fait que les jeunes employés veulent se mettre à leur propre compte quelques temps après. Cela crée de la concurrence qui fragilise certaines entreprises.

La principale richesse de NEUROTECH est sa ressource humaine. Le plus difficile est de recruter de jeunes bacheliers de série scientifique (17-18 ans) avec 5 ans d'études supérieures scientifiques. Ces derniers ne sont pas mauvais, mais c'est le cadre dans lequel ils évoluent qui fait qu'ils deviennent autre chose. Si le cadre est bien structuré, ils peuvent devenir des personnes exceptionnelles. C'est donc le pari de NEUROTECH, manifesté par la mise en place du concept de « *Human cloud* ». Celui-ci est de donner, en termes de ressources humaines, la possibilité d'initiatives internes au personnel pour qu'il développe des compétences par le personnel et pour le personnel. Et cela a permis à l'entreprise de retenir ses ingénieurs et hauts cadres. NEUROTECH recrute « jeune », les majors de promotion dans les écoles de formation et universités, et les forme par rapport à ses besoins.

Il est important pour une entreprise comme NEUROTECH de multiplier les compétences et d'être capable de développer de nouvelles activités. En effet, « *le vrai challenge n'est pas d'avoir des compétences techniques mais des compétences capables de suivre ces transformations stratégiques de l'entreprise* ». Avoir un personnel qui peut muter

facilement suivant les conjonctures est un atout considérable pour l'entreprise. Il faut en outre promouvoir le « *social business* » pour créer et générer des emplois.

DISCUSSIONS :

❖ Contributions :

- **M. Fadel NIANG, Directeur de l'ISEP de Thiès :** Dans son intervention, il s'est réjoui de l'importance donnée à la formation professionnelle (Bac + 2). M.NIANG a également affirmé que l'ISEP de Thiès se trouvait dans ce créneau de formation. Il invite les entreprises à accompagner, dès la conception des maquettes pédagogiques et durant la formation, les centres d'enseignement professionnel et universitaire, afin de rendre les jeunes diplômés plus performants et opérationnels sur le marché de l'emploi. Il a également évoqué le projet de l'Incubateur de Thiès pour l'Economie Verte et a demandé un accompagnement des grandes entreprises et des PME/PMI.
- **Mme KANE, Chef de la Division Insertion à l'UGB :** Elle a évoqué l'absence d'adéquation entre la formation universitaire et l'emploi, et déplore le fait que l'entreprise soit fermée à l'université, et l'université à l'entreprise. La formation n'a de valeur que si elle débouche sur un emploi. Elle lance un appel aux entreprises et leur demande de délocaliser certains de leurs services, comme la direction des ressources humaines, au niveau des régions et suggère que la formation universitaire soit faite selon les niches d'emploi et les besoins exprimés par les entreprises. En effet, « *l'université est le cordon ombilical entre l'étudiant et l'entreprise, il faut donc sauver ce cordon pour qu'il n'ait pas de mort-nés !* »
- **M. Papa Deurguene MBAYE, Ingénieur Télécommunication :** Pour résoudre le problème de l'insertion professionnelle des jeunes deux volets ressortent : la formation et l'accompagnement. Pour ce qui est de la formation, que les chefs d'entreprise partagent avec les étudiants, dans les universités et instituts, leur *success story* et pourquoi pas y donner des cours ! Qu'une relation entreprise-école soit établie, et qu'il y ait un accompagnement ! Que celui-ci se fasse par les grandes entreprises et pourquoi pas par les PME/PMI qui prendraient une part de leur chiffre d'affaire pour octroyer des bourses, soutenir des projets innovants et porteurs, etc.
- **M. Daour SENE, Proviseur du LETFP de Thiès :** Les étudiants doivent alterner leur formation entre l'université et l'entreprise. C'est pourquoi on demande aux entreprises

d'accueillir beaucoup plus de stagiaires. Car aujourd'hui, les compétences ne s'acquièrent plus rien qu'à l'école mais aussi et surtout, dans le cadre professionnel : dans l'entreprise.

L'Etat du Sénégal avec l'ISEP et le LETFP de Thiès montre bien sa volonté à s'orienter dans la formation professionnelle afin d'améliorer l'adéquation Entreprise-Formation.

- **Directeur des Etudes de LETFP de Thiès** : On évite d'embaucher en donnant des stages de trois à six mois aux jeunes diplômés. Il faut que les engagements soient plus francs.
- **M. Alioune Badara NIANG, Responsable de la Communication et de la RSE à PCCI** : Au lieu de former pour insérer, ne faudrait-il pas maintenant penser à former pour entreprendre. Au Sénégal, nous ne sommes pas formés pour entreprendre le risque mais les gens sont formés pour trouver du travail et avoir un salaire. Il est temps, à présent, d'inculquer la fibre entrepreneuriale aux jeunes diplômés dès le bas âge.
- **M. Ibrahima BA, Consultant** : En 2008, nous avons ouvert une entreprise agricole. Et en 48 h nous avons eu tous les documents à l'APIX ainsi que des exonérations aux impôts et TVA. Mais nous avons eu un problème d'octroi des terres qui a conduit à la fermeture de l'entreprise.

Il serait bon que l'Etat donne des délais et des moratoires avant d'exiger le paiement des taxes et impôts auprès des PME/PMI.

Pour ce qui est des actions en RSE des entreprises, il faut que les chefs d'entreprises puissent, une fois les jeunes diplômés insérés, penser à la viabilité de ces emplois. Par exemple, participer à la formation du personnel dans un domaine autre que celui qu'il effectue au sein de l'entreprise pour, qu'il ne soit pas laissé pour compte au chômage en cas de licenciement.
- **Pr Adams TIDJANI, Faculté des Sciences et Techniques** : L'initiative RSE Sénégal devrait prendre en charge toutes les problématiques évoquées lors du forum et constituer l'interface université-entreprise. Il faudrait qu'elle puisse, fréquemment, réunir autour d'une table l'Entreprise, les Institutions d'Education, l'Université et la Société Civile.
- **M. Mor Séye FALL, Coordonnateur de projet à Enda Lead** : La démarche RSE devrait apporter des réponses efficaces et des innovations à la question de l'insertion des jeunes.
- **Mme Geneviève KEBE, British Council** : Il faut en tant qu'entrepreneur intervenir au niveau de l'élémentaire. Car c'est dès le bas âge que l'on doit cultiver cette fibre entrepreneuriale. Il faudrait réfléchir à comment effectuer des initiatives communes, en tant qu'entreprises sénégalaises, pour promouvoir l'entrepreneuriat au Sénégal.

- **Mme Rokhaya Solange MBENGUE NDIR, Responsable RSE de la Sonatel :** La Sonatel est en train de mettre en place un volume important de stages et toute la logistique y afférant. Elle dispose d'un accompagnement financier des incubateurs comme le CTIC depuis de nombreuses années.

❖ Questions/réponses

- **M. NDIAYE, enseignant formateur à l'ISEP :** *Esteval utilise des produits locaux, comme matière première qui, hormis le bissap, sont des produits de cueillette. Avez-vous pensé à leur pérennisation, surtout qu'ils sont très convoités et se trouvent pour la plupart dans les forêts classées ?*
- **Mme Valérie NDIAYE :** La préservation des fruits, surtout ceux de cueillette, se fait pour le moment à notre niveau par les noyaux qui sont laissés sur le site de production après extraction de la pulpe du fruit. Ce qui permet la régénération de ces espèces. Mais nous réfléchissons à d'autres processus.
- **Un participant :** *L'auto-emploi et le PSE comptent sur l'agriculture pour le développement du Sénégal, a-t-on mis à la disposition des jeunes des terres et leur a-t-on assuré une formation dans ledit domaine qu'est l'agriculture ? Qu'en est le cas particulièrement de la mairie de Passy ?*
- **M. Pape Adama CISSE :** Etant chef d'entreprise des Céréales de PASSY, je dispose d'une réserve de 500 ha disponible à travers des projets en partenariat avec l'ANIDA. Ce qui nous permettra de constituer des groupements agricoles avec des techniciens, de manière à former une entreprise agricole. Ces groupements seront dotés de 3 à 5 ha de terres selon le projet tout en étant certifié et assurant que les techniciens seront bel et bien sur le terrain. Aujourd'hui, l'Etat s'est lancé dans une réforme agraire. Il songe à faire une réforme du foncier rural. Les terres appartiennent à des familles qui les exploitent une fois par an. Si on veut propulser le PSE par le biais de l'agriculture, il faudra mettre en place une politique d'attribution de terres pour les jeunes qui aimeraient se lancer dans l'agriculture.
- **Mme Rose GAYE NDAO, consultant et chef d'entreprise :** *La SOCOCIM est une grande et ancienne société ayant largement le temps de former les profils dont elle a besoin. Quant est-il véritablement de sa politique de formation ?*
- **M. Youga SOW :** La SOCOCIM a une école du Ciment qui forme les agents aux métiers du ciment, de la mine au produit fini. Elle est le premier formateur de ses besoins en ressources humaines. Elle accueille également des stagiaires chaque année venant de tous

les horizons. En son sein, la formation des agents et leur capacitation n'a un pas budget limité car n'ayant pas de prix. Le fait d'envoyer en formation nos ingénieurs et nos collaborateurs est vital pour l'entreprise.

Au Sénégal, il existe un mode élitiste en matière de formation. Mais, on devrait être en mesure de massifier la formation. Dans de nombreux pays, ce sont les praticiens professionnels qui forment. Cette ouverture du monde professionnel et du monde de la formation est extrêmement importante. Toutefois, la politique de formation et la stratégie de capacitation reviennent à l'Etat tout en étant en adéquation avec les entreprises. Pour cela, il faut savoir ce qu'est l'entreprise ? Quelles sont ses besoins ? Il est important donc de discuter et d'entretenir un contact régulier avec l'entreprise. Cependant, il n'existe pas de cadre d'échanges, si ce n'est que lors des fora. Il n'y a pas de fil conducteur.

Par ailleurs, il ne faut pas que le baccalauréat soit un « *passé-droit* » pour faire des études universitaires et supérieures. Il faut au préalable un plan de carrière. Le meilleur moyen de former est d'utiliser des PME et PMI en les capacitant au sein de l'entreprise en fonction de leurs interventions. Ainsi, ces structures sont, à chaque fin d'année, notées et évaluées sur la base de leur capacité à être un prestataire dans une industrie exigeante. C'est, pour nous, une façon de les former, de les accompagner et de les intégrer dans les paramètres de certification de la SOCOCIM.

5) *PANEL SUR LE RENFORCEMENT DE CAPACITES DES DISPOSITIFS DE FORMATION, D'INSERTION PROFESSIONNELLE ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS D'ENTREPRISES*

Le deuxième panel modéré par M. Dame DIOP, Consultant spécialiste en dispositif de formation et insertion professionnelle, a réuni : M. Ahmed Bachir DIOP, Directeur Général de la Société de Développement et des Fibres Textiles (SODEFITEX), Mme Sylvie DIA SENE Chargée l'Ethique et RSE Regional chez BOLLORE AFRICA LOGISTICS SENEGAL, Mme Khardiata DIACK de l'Agence de Développement et d'Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises (ADEPME), M.El Hadj Malick SARR, Directeur Général de l'Agence National d'Insertion et de Développement Agricole (ANIDA), M. Cheikh BADIANE Spécialiste Senior en Développement des Entreprises et Création d'Emplois du Bureau International du Travail (BIT), M. Djibril COULIBALY du Département du Développement du Business et du Linkage de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUUDI), M. Daour SENE, Proviseur du Lycée Technique de Thiès, et M. Ibrahima SOW, Représentant de l'Ambassade du Canada.

Chaque panéliste a présenté sa structure et a fait un petit exposé de sa politique de formation, d'insertion et d'accompagnement professionnel.

Questions :

1- *SODEFITEX et BOLLORE utilisent beaucoup de main-d'œuvre, est-ce que cette dernière, constituée essentiellement de jeunes, est souvent accompagnée dans le cas des actions de sous-traitance pour permettre à ces jeunes d'avoir leur propre entreprise ?*

➤ **Mme Sylvie DIA SENE :** « *Dans nos sous-traitants, nous avons des jeunes qui ont démarré de très petites entreprises. Et dans le cadre de notre RSE, nous sommes conscients que nous devons appuyer toutes les entreprises qui se situent dans notre sphère de responsabilité et qui n'ont pas les mêmes capacités financières que nous et qui ont besoin de notre accompagnement* ». Cette disposition de BOLLORE à accompagner les jeunes entreprises qui travaillent avec elle, s'inscrit dans sa charte de développement durable. Cette dernière renferme des pôles d'actions où le partage de valeurs avec les parties prenantes, dont l'une d'elles, la recherche de l'excellence, est mis en avant.

Par ailleurs, BOLLORE appuie les sous-traitants qui ont un certain niveau de sérieux et de rigueur, qui intègrent un certain nombre de paramètres qui lui permettent de se hisser davantage plus haut.

➤ **M. Ahmed Bachir DIOP :** « *Concernant l'insertion des jeunes, la SODEFITEX a environ 300 salariés permanents et à peu près 600 saisonniers. Pour les permanents, nous employons essentiellement des gens des métiers de l'agriculture et des métiers de l'industrie* ».

L'inadéquation entre la formation et les besoins de l'entreprise a amené la SODEFITEX à développer les stages de formation-accompagnement pendant deux ans pour les sortants d'écoles d'agents techniques.

La SODEFITEX était dans un business modèle d'agriculture contractuel, et apportait des conseils techniques aux agriculteurs qui sont sur un marché extrêmement compétitif et qui ont besoin d'être formés. Ces conseillers technico-commerciaux qui sortent pour être fonctionnaires en réalité, une fois employés, sont forgés aux valeurs de l'entreprise pendant deux ans au moins par la SODEFITEX. Pour gagner du temps et économiser sur la formation, la SODEFITEX s'est engagée aujourd'hui vers la formation en alternance.

La loi d'orientation sylvo-agro-pastorale définie depuis une dizaine d'années par l'Etat du Sénégal, stipule qu'il faut reconnaître le métier d'agriculteur. Cependant, l'essentiel des agriculteurs sénégalais, appartenant à des exploitations agricoles familiales, considèrent

que l'agriculture n'est pas un métier et ne destinent pas ainsi leurs enfants, qui ont pourtant fait des études en agriculture, à reprendre la ferme. Il y a donc un problème !

L'entreprise est convaincue que l'on pourrait créer et consolider beaucoup d'emplois si les 30.000 exploitations agricoles familiales partenaires de la SODEFITEX avaient chacune une capacité technique et managériale pour construire une exploitation agricole familiale moderne. Ainsi, elle s'est lancée dans la formation des chefs d'exploitation et chef de culture. Toutes les exploitations qui font plus de 10ha de coton sont considérées comme des exploitations qui permettent de générer des ressources significatives même en agriculture pluviale où on a entre 800 et 1200mm. Il s'y ajoute que des études faites dans les années 90 ont montré qu'un agriculteur alphabétisé avait une productivité agricole de 15% supérieure par rapport à celui qui ne l'était pas, car il peut lire, entre autres, une fiche technique. Donc si la capacité technique existe, ainsi que la capacité managériale des résultats probants devraient être obtenus. SODEFITEX a pour cela investi 100 millions l'année dernière pour la formation de chefs de culture et chefs d'exploitation parmi les plus grosses exploitations agricoles familiales du tiers Sud du Sénégal. Par exemple, une alphabétisation en *pulaar* d'une durée de 400 heures étalée sur 4 mois et 90heures supplémentaires de formation technique et professionnelle est donnée à l'agriculteur déjà expérimenté.

En outre, la SODEFITEX a un dispositif d'agents techniques de conseils agricoles en direction des exploitations familiales. Ces derniers sont en nombre insuffisant, car ils sont 100 agents pour 2000 villages et 35000 exploitations familiales partenaires. C'est ce qui a valu la décision de former dans chacun des 2000 villages un relais technique sur la base de curricula développés.

La SODEFITEX demande à ce que ce programme de formation soit audité et reconnu par l'Etat du Sénégal comme équivalent du CAP, et que les sortants aient un brevet de technicien en agriculture dans les langues nationales. La SODEFITEX se considère comme une école de formation d'agriculteurs, une école de formation de techniciens de l'agriculture et pense qu'articuler ce dispositif avec celui du ministère de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat pourrait être bénéfique.

Les relais techniques, prestataires extérieurs ayant reçu l'alphabétisation et la formation technique de la SODEFITEX, font des prestations rémunérées et axées sur la qualité au regard de la certification en qualité de l'entreprise et bientôt la certification en sécurité et en environnement.

2- *Quelle est l'analyse critique que l'on peut faire des dispositifs d'insertion mises en place ? Ces dispositifs sont-ils adaptés par rapport aux besoins des entreprises ?*

➤ **M. Djibril COULIBALY :** « *L'ONUDI a mis en place l'initiative IDEA 'Innovation Development Entrepreneurship for All' qui est un programme et une démarche qu'on a testé en Amérique Latine et actuellement on est en train de le développer au Sénégal, au Togo et au Mali* ».

Le constat fait avec l'expérience développée en 2008, est que les jeunes ne sont pas préparés a priori à entreprendre leur propre business. D'un autre côté, le travail que ces entreprises devraient faire pour aller comprendre ce qui se fait dans les structures de formation n'est pas toujours fait. Ce qui amène souvent l'entreprise à aller chercher ailleurs des compétences, qu'elle est obligée de payer au prix fort, alors que celles-ci existent déjà au niveau local.

Dans le cadre du programme IDEA, il s'agit de développer la communication entre les entreprises avoisinantes des centres de formation technique pour qu'elles les connaissent mieux. Il est donc fondamental de développer la communication pour que les entreprises connaissent les compétences locales disponibles. Et le ministère de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat doit s'employer davantage à cela.

Le plus souvent les formations partent d'études sectorielles sur les besoins des entreprises pour adapter les curricula. Mais cet exercice doit être continue, car le temps de faire une étude, les besoins de l'entreprise changent, en fonction de l'évolution de ses activités.

L'enseignement à tirer est que ces deux mondes, celui de la formation et celui de l'entreprise, doivent trouver un espace de dialogue et de communication. Si on pense que l'économie nationale doit se construire autour de nos potentialités, il faut alors travailler plus à informer les jeunes sur les niches et les opportunités qui existent. « *On doit développer une capacité d'observation des choses qui bougent autour de nous, comprendre les systèmes de production et pouvoir insérer les jeunes dans ces créneaux en prenant en compte les exigences de ces métiers nouveaux dans les curricula de formation* ».

➤ **M. Cheikh BADIANE :** La marche des sortants de l'école d'agriculture de Ziguinchor qui réclamaient leur insertion dans la fonction publique est un signal fort qui montre qu'il y a des jeunes qui ne croient pas en leur capacité de s'auto-employer. « *Cependant, on sent aujourd'hui qu'il y a une bonne orientation quant à régler la question de notre dépendance sur le plan alimentaire et la création d'emplois pour les jeunes et pour les femmes* ».

Il y a des opportunités certaines d'insertion des jeunes dans le combat pour gagner l'autosuffisance alimentaire avec la capacité à emblaver 240 milles ha et un potentiel important en eau. Et l'exemple des domaines agricoles communautaires peut bien constituer une solution. Par ailleurs, il faut un dialogue autour des besoins et leur traduction en curricula de formation qui doit se faire sur une base alternée. Ce qui permettra de gagner du temps, parce que pendant la formation, l'alternance permet déjà de les amener à niveau. Donc l'alternance et la consultation préalable constituent une réponse au problème.

Le modèle proposé par la structure onusienne est axé sur des cellules d'appui à l'insertion qui sont des lieux permettant le dialogue avec le secteur privé, et en même temps la mise en place de conseils d'administration dans lesquels siègeront les donneurs d'ordre. Cette approche permet d'apporter une réponse plus importante en termes d'efficacité externe des systèmes de formation.

« Travailler aujourd'hui à développer l'esprit d'entrepreneuriat chez les jeunes, est quelque chose dont on ne saurait faire l'économie, quel que soit le modèle dans lequel nous nous trouvons ; parce que cela permet à ceux qui veulent s'orienter vers l'entrepreneuriat d'arriver sur le marché plus outiller et à ceux qui auront trouver un emploi d'avoir un comportement entrepreneurial même en étant salarié ».

3- Quel est l'état d'esprit dans lequel se trouvent les demandeurs d'emploi qui arrivent à l'ANIDA ou à l'ADEPME ?

➤ **M. El Hadj Malick SARR :** *« L'observation et la transmission de l'information sont deux préalables qui sont importants, mais pas suffisants. Car il faudrait en plus pour développer des vocations, créer des conditions pour que celui qui en a la vocation puisse accéder au métier voulu ».*

La création d'un cadre économique propice, attractif, et favorable à l'éclosion de l'auto-emploi, est une responsabilité de l'Etat. L'ANIDA avait alors la mission de travailler à la promotion de l'initiative privée dans le domaine agro-sylvo-pastorale. Elle a travaillé à développer des services d'accompagnement, une ingénierie de projet en aidant les demandeurs à bien concevoir leur projet. Ces demandeurs sont confrontés à deux obstacles dans le cadre de l'agriculture : accéder au foncier agricole et avoir les moyens financiers pour investir. Partant de là, l'ANIDA a initié la promotion des domaines agricoles. Pour cela, des espaces à vocation agricole ont été identifiés, un aménagement primaire a été

réalisé par l'Etat, et un cahier de charge définissant dans la transparence les modalités d'accès rédigé. Ces domaines agricoles constituent une réponse à l'objectif d'accès des privés, qui le désirent, au foncier agricole adapté à leurs activités. Mais, pour éviter de commencer par de grandes exploitations au risque de ne pas avoir suffisamment de moyens pour les exploiter, le modèle ferme « nantaguée » a été mis sur pied. Dans ces types de ferme, l'exploitant bénéficie d'une parcelle de 1ha, d'un puits hydraulique, et de l'énergie solaire. A côté, l'Etat a trouvé un pool de banques pour accompagner le financement de ce modèle et le FONGIP a accordé la garantie de ce financement et fait jouer un fonds de bonification pour que le taux d'intérêt ne dépasse pas 8%.

Par ailleurs, le souhait d'instaurer un dialogue entre les entreprises et les structures de formation ne date pas d'aujourd'hui. Il faudrait donc que les gens travaillent à ce que la création de ces instances de dialogue soit du concret et non des vœux pieux.

➤ **Mme Khardiata DIACK** : *« C'est bien tout ce qui se fait en termes de production agricole, mais il y a également le défi de la transformation ».*

Les entreprises, les organismes onusiens (BIT, ONUDI) et le ministère de la Formation Professionnelle, sont tous conscients de leurs limites. Pourtant d'autres partenaires comme l'ADEPME, l'ANIDA, l'Office National de Formation Professionnelle (ONFP) ou le FONGIP ont déjà les réponses.

En effet, ces institutions possèdent des dispositifs pérennes d'accompagnement qui ne sont souvent pas consultés, lors de la mise en place des programmes.

L'ADEPME a un dispositif qui identifie les potentialités dans les régions, les idées de créations d'entreprises, etc. Elle est parvenue à dénicher plus de 400 technologies et bientôt sera ouvert à Dakar, un premier centre de démonstration technologique pour montrer les nombreuses possibilités dans le domaine.

L'ADEPME aide aussi les porteurs de projet à maîtriser la masse d'informations relative au marché et à la technologie appropriée, essentielles pour lever les contraintes liées à la création de l'entreprise.

DISCUSSIONS :

❖ Contributions et questions :

➤ **Représentant Centre de formation** : Au Nord du Sénégal, il y a 112 jeunes entrepreneurs qui sont dans des domaines d'activités déjà explorés. Leurs chances de réussite, face à des entrepreneurs plus expérimentés, sont donc compromises. Si l'on

veut promouvoir l'auto emploi, c'est dans les domaines innovants qu'il faut le faire notamment dans l'agriculture, la transformation des produits agricoles, les nouvelles technologies. Dans ces domaines, il n'y a pas ou peu d'entrepreneurs et les jeunes ont plus de chances de réussir.

- **M. SOW** : Le premier problème au niveau de la formation professionnelle, c'est le manque d'organisation et de concertation. « *Chaque département ministériel organise lui-même sa propre formation* ». Il faut donc planifier toutes les actions qui se font dans le domaine.

Le deuxième problème est lié au fait que l'on se focalise sur le formel alors que la demande est beaucoup plus forte dans l'informel. Il faudrait en arriver, comme cela se fait dans certains pays, à la situation où la formation professionnelle est organisée par une structure pilotée par le secteur privé.

- **M. Mbaye SARR de la CNES** : « *Il faut arrêter les démarches préconisées jusqu'ici et redimensionner les projets à la hauteur des moyens disponibles* ». Pour cela, il faut commencer par analyser l'état de la formation, le taux de chômage et la structuration des branches professionnelles. « *Comment prétendre régler la question de l'insertion professionnelle puisque les premières marches nous les ratons ?* ». Il faut agréger les offres de formation du préscolaire au supérieur en passant par tous les ordres d'enseignement pour que l'on ait une idée globale de l'offre de formation au Sénégal. La question de l'inadéquation entre la formation et l'emploi, n'est pas un problème majeur. Mais, il faut faire une étude nationale sur l'emploi et placer la question au cœur des politiques économiques du Gouvernement.

- **M. Michel FAYE, Directeur de la Formation technique et professionnelle**: « *En matière de formation professionnelle, le partenariat public-privé doit être le fondement des actions menées* ».

En 2001 se sont tenues les Assises sur la formation professionnelle. Le document issu de ces Assises a servi de base au projet de loi d'orientation sur la formation professionnelle, qui est aujourd'hui au niveau du Parlement. Cette loi d'orientation règlera la question de la dispersion de tutelle des structures de formation technique et professionnelle. Mais cela ne doit pas empêcher, entre les départements ministériels, qu'une synergie puisse exister en termes de complémentarité dans les politiques menées par chaque ministère. Il est important de mesurer à la fin de chaque année l'impact de la formation professionnelle sur l'économie sénégalaise.

Dans le cadre de la réforme, un Fonds Unique a été mis en place. Il est chargé de financer l'ensemble des actions pertinentes de formation du dispositif public-privé en phase avec la problématique de l'insertion des jeunes.

Des difficultés liées à la pertinence actuelle des métiers de formation et des programmes mis en place depuis les années 1960, sont à noter. Par ailleurs, il y a l'inadéquation des infrastructures et des équipements didactiques qui ne permettent plus de faire face aux exigences actuelles de la formation professionnelle mais aussi l'organisation des rapports avec le secteur privé.

- **SAMB El Hadj Babacar, Volontaire dans le Programme Canadien de Coopération Volontaire :** La question de l'installation de jeunes est assez complexe et fait appel à plusieurs compétences alors qu'il n'a pas une institution capable de prendre en charge tous les facteurs nécessaires à l'installation des jeunes.

Il faut émettre des réserves sur la durabilité des emplois des jeunes déjà installés car *« on met en œuvre des projets et des programmes d'installation des jeunes en oubliant de renforcer et de maintenir ceux qui sont déjà dans le milieu »*.

La mise en place d'une politique nationale où toutes les institutions, qui ont des compétences pouvant favoriser l'installation des jeunes, agissent en synergie est souhaitable.

- **M.DIENG Yaya, Direction de l'Emploi, représentant du Ministère de la Jeunesse, de l'emploi et de la construction citoyenne :** Il est à déplorer que les dispositifs mis en place par le ministère de la jeunesse, de l'emploi et de la construction citoyenne ne soient pas connus. Parmi ces dispositifs, on peut retenir la Convention Nationale Etat/Employeurs qui a été signée depuis 2000. Cette Convention a comme objectifs de résoudre principalement trois problèmes :

- la rigidité du code du travail qui ne prévoyait pas dans ses textes les questions de stage et de l'apprentissage des jeunes ;
- l'emploi des jeunes auquel la Convention essaie de trouver une solution en cherchant une réponse à l'inadéquation entre la formation et les réalités de l'entreprise par des stages rémunérés proposés aux jeunes demandeurs d'emploi.
- la base accueil-emploi qui est en train de mettre en place le volet « autre emploi » pour inciter les jeunes à la création de petites entreprises.

Le ministère de la jeunesse, de l'emploi et de la construction citoyenne est sur la troisième génération de convention qui mettra en place le volet auto-emploi et travaillera sur la reprise des entreprises en difficultés.

- **M. Mabouso THIAM, Directeur de l'ADEPME :** « *La première difficulté n'est pas le problème de la formation mais c'est parce que l'économie sénégalaise telle qu'elle fonctionne ne crée pas d'emplois* ». En proportion à la population active, le nombre d'emplois formels dans le privé et le public a baissé. C'est lié au déficit de la balance commerciale qui s'aggrave d'année en année. « *Quand vous importez, vous condamnez votre jeunesse au chômage* ». Les difficultés s'expliquent aussi par le problème de la monnaie qui est arrimée à l'Euro, ce qui introduit des contraintes au niveau de la commercialisation des produits locaux. Les lenteurs dans l'intégration régionale ne permettent pas aux entreprises d'agrandir leur marché. Enfin l'opacité des entreprises constitue aussi une entrave. « *Si les entrepreneurs eux-mêmes choisissent l'opacité, il ne faut pas s'étonner que les politiques publiques soient inadaptées* ».
- **M. Directeur des Etudes :** Le problème véritable de l'insertion des jeunes dans le secteur agricole c'est l'accès à la terre. Ce qui fait que très peu de jeunes sont installés à leur propre compte. « *Il faut donner un lopin de terre aux jeunes qui ont la possibilité professionnelle de l'exploiter* ».

❖ **Réactions et réponses des panélistes :**

- **Mme DIACK de l'ADEPME :** Elle remercie, au nom de l'ADEPME, l'Initiative RSE Sénégal d'avoir donné l'opportunité à sa structure d'échanger avec le secteur privé, les acteurs du gouvernement et invite les entreprises à continuer leurs actions en partenariat avec l'ADEPME. Mme DIACK annonce qu'il y a une énorme possibilité d'aider les PME avec le Fonds à Frais Partagé (FFP). Elle appelle enfin à plus de collaboration des partenaires techniques et financiers du Sénégal avec les dispositifs d'appui.
- **Mme DIA de BOLLORE AFRICA LOGISTICS SENEGAL :** Parlant de l'état d'équipement de certaines écoles de formation technique et professionnelle, Mme DIA a fait un témoignage sur la forme de collaboration que BOLLORE AFRICA LOGISTICS SENEGAL entretient avec ces dernières. En effet, l'entreprise met à la disposition des dites écoles ses propres outils de dernière génération et le personnel expert en la matière pour aider à la manipulation de ces engins lors des travaux pratiques. Cette collaboration permet de participer à lever la contrainte de l'obsolescence des équipements didactiques.

➤ **M. DIOP, PDG de la SODEFITEX :** M.DIOP a d'abord remercié RSE Sénégal d'avoir donné l'occasion aux différents partenaires d'échanger mais aussi de leur avoir permis la constitution d'un réseau. Il faut, pour lui, beaucoup d'audace et de l'ambition. Les artisans de service sénégalais (maçons, menuisiers, mécaniciens, électriciens...) étaient connus dans toute la sous-région. Mais cette expertise sénégalaise a du plomb dans l'aile parce que le niveau de formation a baissé. De l'avis de M.DIOP, si la formation des producteurs en langues locales qu'ils font dans le Tiers Sud du Sénégal était relayée, on en arriverait d'ici quelques années à ce que tout ouvrier puisse lire une fiche technique en langue nationale et cela participera à accroître la production et à attirer les investisseurs étrangers.

Il faut donc sortir des sentiers battus et oser envisager des ruptures pour sortir de cette situation.

➤ **M. SARR, DG de l'ANIDA :** Le chiffre des demandeurs d'emploi (environ 250000) est trop disproportionnel par rapport à la capacité de notre économie à faire des emplois (estimée par l'ANSD à 20000 emplois créés par an). Selon lui, ce gap cumulé sur des décennies risque d'aboutir à un climat d'instabilité et de tension. Il faut prendre le problème à bras le corps et éviter la politique de l'autruche. Il est temps pour lui de s'arrêter pour s'interroger sur les bonnes politiques publiques à adopter et mettre davantage de moyens dans la formation professionnelle pour réduire l'écart énorme de productivité qui nous sépare des pays développés. Il faut aussi formaliser tous les types de formation professionnelle.

➤ **M. SENE, Proviseur du Lycée Technique de Thiès :** Le déficit qui existe dans la formation exige de l'Etat qu'il utilise tous les leviers et l'ensemble des ressources nécessaires pour donner des compétences aux jeunes. L'entreprise et les structures publiques ont montré leur volonté de s'ouvrir pour travailler en partenariat dans la formation professionnelle des jeunes. Mais le dialogue tarde à démarrer. Donc l'Initiative RSE Sénégal est interpellée parce qu'ayant un rôle fondamental à jouer dans ce dialogue.

➤ **M. COULIBALY de l'ONUDI :** M. COULIBALY, en se situant dans une perspective de prolongation du secteur primaire au secteur secondaire, a essayé de voir comment valoriser à partir du secteur primaire, les facteurs essentiels que sont le capital et le travail. Quand on parle du travail, on pense aux ressources humaines, c'est pourquoi il faut s'intéresser à l'amélioration des compétences dans le domaine de l'industrie. Pour lui, « *au Sénégal, les gens cherchent des circuits courts en termes d'activité* ». La formation est importante mais l'engagement à valoriser cette formation est la question sur laquelle l'on doit travailler

plus. Les gens ne travaillent pas assez pour améliorer leur productivité. Ils préfèrent souvent la facilité. Il faut donc une transformation en profondeur des habitudes.

- **M. BADIANE du BIT** : Comment faire quand on est face à l'urgence que constitue l'arrivée sur le marché de l'emploi, chaque année, de 200000 à 250000 jeunes d'un côté et les multiples contraintes économiques et politiques de l'autre ? « *On n'attendra pas que la rivière ait fini de couler pour traverser. Si on le fait, on ne traversera jamais* », dira-t-il. Face à l'opacité des entreprises, à une économie rendue totalement informelle qui empêche que des décisions modernes puissent se faire, il faudra trouver des réponses si l'on veut moderniser. M. BADIANE informe que le BIT est en train de formuler au Sénégal, une loi sur les PME et la modernisation de l'économie.

En tout cas, il faut aider les jeunes qui sortent des dispositifs d'enseignement technique et professionnel à mettre en place des entreprises modernes c'est-à-dire formelles. Il faudra aussi, selon lui, prendre des mesures pour que le jeune qui est parvenu à monter une entreprise ne soit pas bloqué par le fisc. Que ce soient dans le domaine du mobilier national, des chaussures, ou de la transformation des produits agricoles..., il existe au Sénégal beaucoup de secteurs porteurs de niches d'emplois modernes pour les jeunes. Par ailleurs, le pays s'engage dans l'économie verte et il existe également d'énormes possibilités de création d'emploi dans ce secteur avec la mitigation du changement climatique.

On devrait donc mieux coordonner les différentes interventions et travailler en synergie.

- **M. Ibrahima SOW de l'Ambassade du Canada** : M. SOW invite l'assistance à revisiter la première loi d'orientation de l'éducation et de la formation de 1971 qui prend en compte la plupart des préoccupations débattues lors du panel ; pour dire qu'au Sénégal, les idées sont là mais c'est l'engagement qui manque. Pour preuve, il demande à comparer le budget de l'éducation nationale et celui de l'enseignement technique pour se rendre compte de la part marginale allouée à cette dernière.

6) SYNTHÈSE DES TRAVAUX

Une synthèse des travaux des deux panels a été faite par Professeur Henri LO, Enseignant-Chercheur à l'Institut des Sciences de l'Environnement.

Il est apparu dans cette synthèse les contraintes des chefs d'entreprise, dans leurs activités, mais aussi par rapport à l'insertion des jeunes surtout avec l'inadéquation entre la formation et besoin des entreprises. En

effet, l'absence d'expertise pointue dans certains secteurs a été évoquée par les chefs d'entreprise qui sont obligés d'aller chercher ailleurs, limitant ainsi les possibilités d'insertion des jeunes.

Des dispositifs de formation et d'accompagnement de porteurs de projets ont été développés. Cependant ces expériences sont ignorées ou ne sont pas suffisamment mises en relation avec les besoins des entreprises.

La question de l'emploi des jeunes a été évoquée depuis fort longtemps. Mais qu'avons-nous fait de toutes les résolutions qui ont été prises ? En quoi la RSE peut être un facteur de rupture par rapport à cette inertie que l'on vit depuis toutes ces années ? En quoi la RSE peut être un facteur d'innovation ? Telles sont les questions qui ont retenu l'attention.

L'économie verte, thématique émergente, se présente aujourd'hui comme une seconde occasion d'aller vers cette rupture, vers ces innovations afin que ces différentes niches d'emploi soient concrétisées. Et l'exposé sur l'Incubateur de Thiès pour l'Economie Verte (ITEV) qui se fera lors de la deuxième journée de ce forum, sera l'occasion d'appréhender toutes les potentialités dont regorge l'économie verte.

Mais il est fondamental de tirer les leçons de nos expériences. Il est également important de se rendre compte, enfin, que le problème n'est pas l'absence d'opportunités d'emploi, ni l'absence de niches d'emploi, mais surtout l'absence d'organisation pour aller vers la concrétisation de ces niches d'emploi. Quelle organisation nouvelle, par rapport à l'économie verte, faudrait-il alors ? Comment pouvons-nous sauter sur cette nouvelle mine que représente l'économie verte pour créer les emplois que nous réclamons les jeunes ?

Il faut désormais « *qu'on aille vers les petites idées et les grandes actions et non vers les grandes idées et peu d'actions* ».

B. DEUXIEME JOURNEE : L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES DANS LES FILIERES EN LIEN AVEC L'ENVIRONNEMENT

La deuxième journée de la 6^e édition du « Forum international sur la RSE au Sénégal » tenue à la résidence de l'ambassadeur des Pays-Bas le Vendredi 07 Novembre 2014 a été organisée sous forme d'un atelier sur le thème « **l'insertion professionnelle des jeunes diplômés dans les filières en lien avec l'environnement** ». Cet atelier a enregistré 149 participants venant des entreprises, du milieu académique avec une forte présence d'étudiants, de l'Administration, de la Société civile. Etaient aussi présents des Partenaires Techniques et Financiers et la Presse (voir feuille de présence en annexe).

1. OUVERTURE DE L'ATELIER

Les travaux ont débuté par le discours de M. Philippe BARRY, Président de l'Initiative RSE Sénégal, suivi de celui de SEM. Pieter Jan KLEIWEG de ZWAAN, Ambassadeur du Royaume des Pays-Bas, et de M. Abdoulaye BALDE, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable, qui a présidé la séance.

Discours de M. Philippe BARRY, Président de l'Initiative RSE Sénégal

Dans son discours, M.BARRY a souhaité la bienvenue à monsieur le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable ainsi qu'aux autorités diplomatiques, étatiques, académiques, chefs d'entreprises et invités. Il a ensuite remercié chaleureusement le gouvernement néerlandais, en particulier son ambassadeur au Sénégal, Son Excellence M. Pieter Jan KLEIWEG de ZWAAN pour son accueil et la qualité du soutien apporté depuis deux ans à RSE Sénégal dans l'organisation du forum annuel.

M.BARRY a précisé que le Sénégal, à l'instar d'autres pays de la planète, est confronté à deux défis majeurs.

Le premier est la promotion d'emplois permettant un développement économique, des conditions décentes de travail et un développement social pour tous. Ce qui implique de placer plus de 45% de la population sénégalaise au-dessus de la ligne de pauvreté et de créer des opportunités de travail décent pour les milliers de jeunes sénégalais qui devraient entrer dans le monde du travail au cours des dix prochaines années. A ce propos il tire la sonnette d'alarme en citant l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), selon qui « *250.000 à 290.000 jeunes sénégalais sont chaque année à la recherche de leur premier emploi* ». Il a également cité le Programme Sénégal Emergent (PSE) qui révèle que « *dans la cohorte qui arrive sur le marché de l'emploi, près de 46% n'ont reçu aucune instruction tandis que 24% de l'effectif de ces jeunes ont un niveau d'instruction qui ne dépasse guère le primaire* ».

Le deuxième défi consiste à répondre au préoccupant problème lié aux changements climatiques ainsi que de prévenir une détérioration progressive des ressources naturelles qui met en péril le niveau de vie des générations présentes et futures.

M. BARRY a alors affirmé que le thème de la 6^{ème} édition du forum sur la RSE au Sénégal et l'atelier sur l'insertion professionnelle des jeunes diplômés dans les filières de l'économie verte, se voulaient être des réponses à ces deux défis.

En effet l'atelier a présenté des initiatives d'éco entrepreneurs et des initiatives collectives à travers lesquelles le Sénégal pourrait trouver des solutions durables à la question de l'emploi des jeunes. Parmi ces initiatives collectives, le Projet de l'Incubateur de Thiès pour l'Economie Verte (ITEV) occupe une place centrale.

Ce projet, porté dans le cadre d'un partenariat public-privé, est innovant au regard de plusieurs aspects dont un particulièrement : les très petites entreprises (TPE) qui seront incubées le seront à partir d'une demande de marchés émanant de grandes entreprises RSE, de Petites et Moyennes Entreprises (PME), de Collectivités locales ou de l'Etat.

M.BARRY dira que les porteurs de ce projet et les premiers partenaires qui ont manifesté leur intérêt à l'ITEV, à savoir la compagnie minière Grande Côte Operations (GCO), l'Aéroport International Blaise Diagne (AIBD) de Diass , le Bureau International du Travail (BIT) et l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI), sollicitent l'appui du chef de l'Etat et de son gouvernement afin que ce projet puisse voir le jour et être présenté comme une initiative innovante du Sénégal lors de la prochaine conférence des Nations Unies sur le changement climatique qui se tiendra en 2015 à Paris.

Il terminera son discours en remerciant toutes les personnes qui ont de près ou de loin participé à l'organisation de l'atelier.

Discours de Son Excellence M. Pieter Jan KLEIWEG de ZWAAN, Ambassadeur du Royaume des Pays-Bas

Dans son allocution, Son Excellence M. Pieter Jan KLEIWEG de ZWAAN, s'est réjoui d'accueillir des autorités étatiques, des chefs d'entreprises, des étudiants et tous les participants à l'atelier. Il s'est félicité d'accompagner depuis deux ans, avec le Canada, le forum sur la RSE au Sénégal. Son Excellence a rappelé la coopération qui existe depuis 30ans entre les Pays-Bas et le Sénégal dans le domaine de l'environnement.

Abordant la problématique de l'insertion des jeunes, il a rappelé qu'en Afrique l'âge moyen des jeunes est de 19 ans tandis qu'en Europe il est de 38 ans. Cette problématique concerne donc plus l'Afrique que l'Europe. Par ailleurs, l'urbanisation rapide de l'Afrique pose des défis à l'insertion des jeunes mais aussi à l'environnement. Poursuivant son allocution, il a indiqué que depuis la crise de 2008 en Europe, les emplois dans l'économie verte ont augmenté de 20%. L'économie verte peut constituer donc un moteur pour relancer l'économie, comme cela s'est démontré en Europe. Il a soutenu que dans le champ de l'économie verte, les jeunes trouvent plus d'emplois dans les secteurs du recyclage, de la biodiversité, de

l'isolation des bâtiments, de l'amélioration de la qualité de l'air, et des énergies renouvelables. On estime en Europe qu'entre 2014 et 2020, l'économie verte peut créer 20 millions d'emplois sur les 300 millions de travailleurs qui constituent la population active. L'Ambassadeur s'est dit convaincu qu'une situation identique se passera au Sénégal, vu tous les efforts que le gouvernement est en train de mener dans le domaine de l'environnement.

Il a ensuite interpellé les entreprises sur les mesures qu'elles devraient prendre pour accompagner et stimuler les emplois verts. L'exemple de l'Europe et des pays comme le Kenya et le Brésil ont été évoqués. Dans ces pays, des expériences en matière de promotion d'emplois verts ont été faites avec la réduction du coût des charges sociales et des impôts pour les entrepreneurs qui prenaient en charge des jeunes dans un emploi vert.

Monsieur l'Ambassadeur terminera son discours en saluant la démarche initiée avec une quarantaine d'étudiants de l'Institut des Sciences de l'Environnement qui auront un échange direct avec les entreprises en vue de trouver un stage pour les besoins de leurs mémoires de recherche mais qui prenne en compte les préoccupations de ces dernières.

Discours de M. Abdoulaye BALDE, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable

Le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable dans son discours a salué d'abord l'assistance et s'est réjoui de présider cet atelier sur l'insertion professionnelle des jeunes dans les filières de l'économie verte. Il a magnifié le partenariat exemplaire entre le Royaume des Pays-Bas et le Sénégal notamment dans le domaine de l'environnement et du développement durable.

Monsieur Abdoulaye BALDE a félicité le président de l'Initiative RSE Sénégal pour son action de promotion du développement durable dans les entreprises sénégalaises et l'a assuré du soutien de son ministère pour la réussite de sa mission. Il pense que ce forum sur la RSE est un bon moyen de diffuser les bonnes pratiques de développement durable en vue de leur appropriation et de leur intégration dans le fonctionnement quotidien des entreprises et organisations sénégalaises.

Pour le ministre, l'adhésion de plusieurs entreprises au réseau RSE Sénégal constitue un témoignage éloquent de l'acceptation des valeurs qui sous-tendent la RSE, démarche qui s'impose de plus en plus comme un outil incontournable de développement durable. Monsieur le Ministre est revenu sur l'importance du thème pour son département, ceci d'autant plus que la communauté internationale a adopté à la conférence Rio +20, un nouvel agenda pour le développement durable communément appelé « *l'avenir que nous voulons* ». Dans cet agenda, il est convenu que l'économie verte constitue un puissant moteur pour propulser le développement durable.

Le Sénégal s'inscrit dans cette logique. A cet effet, le Ministre a cité le Président de la République, SEM. Macky SALL, qui a déclaré du haut de la tribune des Nations Unies que : *« l'économie verte doit s'inscrire dans une dynamique de croissance soutenue, de justice sociale et d'éradication de la pauvreté, la finalité étant de rompre un cercle vicieux dans lequel la dégradation de l'environnement est à la fois cause et conséquence de la pauvreté »*. Le ministre est revenu sur l'espoir que suscite l'économie verte suscite beaucoup d'espoir en termes de création d'emplois verts pour les jeunes. Ainsi, son ministère est à pied d'œuvre pour valoriser le potentiel énorme d'emplois que celle-ci offre. C'est dans ce cadre que le Sénégal a bénéficié du soutien du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) pour réaliser une étude macroéconomique qui a permis, entre autres, d'apprécier le potentiel de développement de l'économie verte au Sénégal y compris la création d'emplois verts. Cette étude a montré que dans un scénario d'économie verte, il est possible de créer entre 7600 et 30000 emplois verts dans la construction, l'industrie et les énergies renouvelables par exemple.

La question de l'emploi, dira le Ministre, est une des priorités du Plan Sénégal Emergent (PSE) pour mettre le Sénégal sur la rampe de l'émergence. Dans cette perspective, le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable est en train de mettre en œuvre un projet de promotion d'emplois verts pour contribuer à la lutte contre la pauvreté et la gestion durable des ressources naturelles. Le projet est financé par le Royaume des Pays-Bas dans le cadre du Programme de Renforcement et de Consolidation des Acquis (PRCA) dans les filières porteuses de la foresterie, de la gestion des déchets, de l'énergie, de la construction et l'habitat, de l'aquaculture et l'écotourisme. Ce projet vise à créer 1500 à 2000 emplois directs pour les jeunes. Un autre projet intitulé Projet d'Appui à la Création d'Emplois Verts au Sénégal (PACEVS) a été formulé avec l'appui du PNUD et ambitionne de créer avant son terme 10000 emplois directs dans les filières liées à l'environnement. Le ministère accompagne des porteurs de projets dans le domaine de l'économie verte à travers des subventions aux PME/PMI mais également aux collectivités locales. Ces projets donnent lieu à la signature de protocole.

Le Ministre est convaincu des opportunités réelles de création d'emplois décents qu'offre l'économie verte dans le secteur de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles. Il suffit pour cela de susciter l'intérêt des acteurs et de mobiliser les financements nécessaires pour les exploiter.

En conclusion, M. Abdoulaye BALDE, remerciant le Royaume des Pays-Bas pour sa franche collaboration avec le gouvernement du Sénégal, a déclaré ouvert l'atelier sur l'insertion professionnelle des jeunes dans les filières de l'économie verte.

2. PARTAGE D'INITIATIVES ENTREPRENEURIALES DANS LE DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT

Le domaine de l'environnement offre aujourd'hui d'énormes possibilités entrepreneuriales et peut constituer une alternative à la question du chômage des jeunes. Trois modèles d'initiatives dans ce domaine ont été présentés à l'assistance. Il s'agit de :

- l'Initiative GAIA sur l'éducation environnementale des enfants,
- l'Initiative SetTIC sur la collecte et la valorisation des déchets d'équipements électroniques et électriques (DEEE), portée par la petite entreprise SeTIC, membre de la Maison de l'Entrepreneur Eco Responsable (LaMeer),
- l'Initiative Green Office sur la collecte et la valorisation des déchets papiers, portée par la petite entreprise Office Supply, également membre de LaMeer.

L'Initiative du Groupe d'Action et d'initiative pour un développement Alternatif (GAIA)

A travers son initiative, l'association GAIA travaille à « l'ensemencement des consciences » des enfants qui sont les futurs demandeurs d'emploi et entrepreneurs. Le film projeté devant l'assistance relate une activité clé de GAIA qui consiste en des « week-ends écologiques » dont l'objectif est de forger la conscience environnementale des enfants. GAIA démontre ainsi qu'aucun développement durable ne peut se réaliser au Sénégal sans une action pédagogique forte à l'endroit des différentes catégories d'acteurs mais plus particulièrement des enfants qui sont plus perméables aux transformations visées dans le cadre du développement durable.

Discussions

Questions/Réponses:

- Quel est le coût par enfant?

Quarante mille francs par enfant pour 4 jours grâce au soutien des partenaires. L'idée n'est pas de faire une activité élitiste, mais l'ouvrir au plus grand nombre.

- Quels critères pour le choix des thèmes?

Le choix est fait par rapport au contexte environnemental du Sénégal.

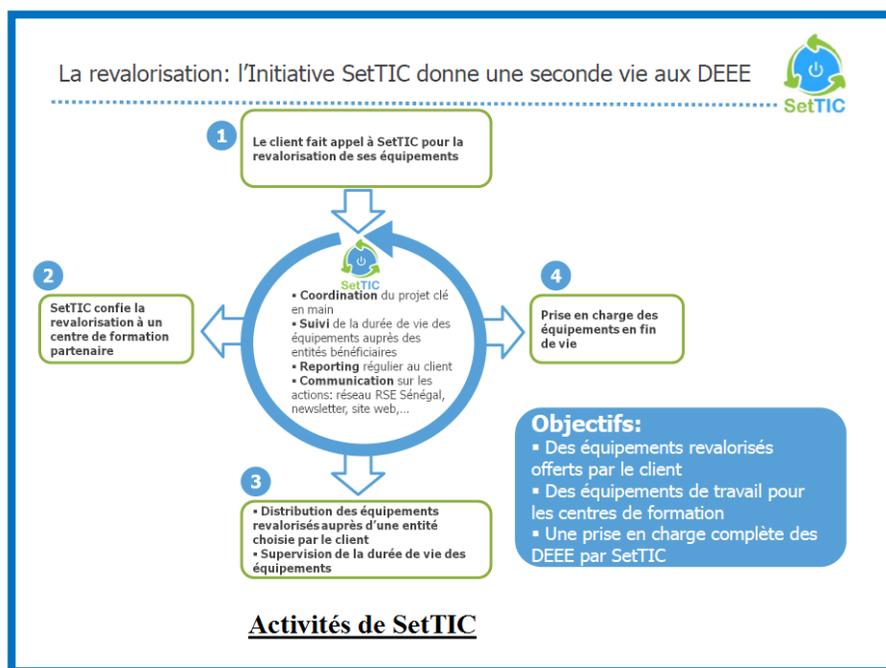
Contribution: "On peut redresser une jeune pousse, mais pas un baobab. Il est important d'inculquer aux enfants des notions de protection de l'environnement dès le bas âge".

Les Initiatives SetTIC et Office Supply

Les initiatives de SetTIC et d'Office Supply constituent quant à elles, un exemple de réponse à apporter à la question de l'insertion des jeunes. En effet, il est admis aujourd'hui que l'auto-emploi dans le champ de l'économie verte constitue une des solutions pertinentes au problème du chômage des jeunes. Les fondateurs de ces deux petites entreprises sont des jeunes, qui plus est, des jeunes femmes pour SetTIC.

Dans leurs présentations SetTIC et Office Supply ont exposé leurs principales activités.

Il s'agit pour SetTIC de « *donner une seconde vie aux déchets d'équipements électroniques et électriques* » en procédant à leur recyclage et à leur revalorisation. Par ses activités, l'entreprise crée des emplois verts directs (logisticiens, agents de démantèlement, agents de collecte) et indirects (fabrication des box de collecte, collecteurs dans les régions, possibilités d'encadrer le secteur informel).



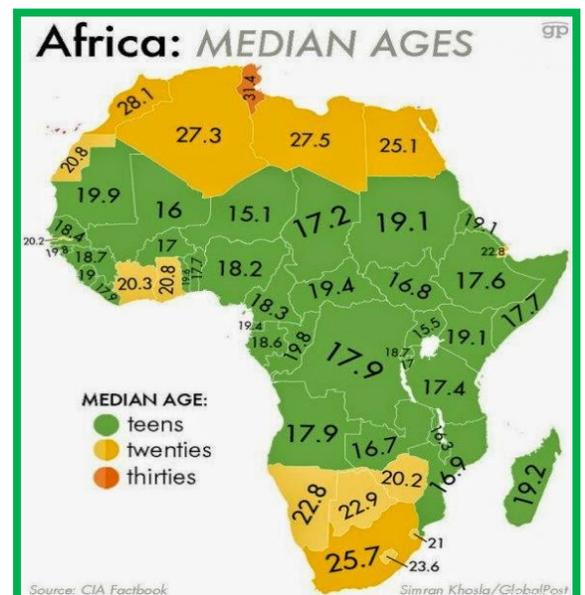
Pour Office Supply, il s'agit de recycler les déchets papiers et de réduire ainsi les coupes de bois liées à l'industrie du papier. Elle emploie actuellement trente et une personnes (31) de qualifications diverses.



Cependant, ces jeunes entreprises éco-responsables doivent souvent faire face à de nombreuses difficultés qui ont pour noms :

- absence de législation spécifique à la gestion des DEEE ;
- inexistence d'éco taxe pour prendre en charge la collecte des Déchets ;
- manque de sensibilisation de la population ;
- difficultés d'accès aux financements ;
- coûts fixes importants.

Pour finir ces entrepreneurs incitent les jeunes à aller vers l'auto-emploi. En effet, la jeunesse de la population africaine en général et sénégalaise en particulier, dont l'âge moyen tourne autour de dix-huit (19) ans, doit constituer une force pour booster l'économie de l'Afrique.



Discussions

Questions/Réponses:

- Pourquoi une partie des activités de recyclage se fait en Europe?

Il y a d'abord un problème de technologie au Sénégal, puis le volume de déchets à traiter n'est pas encore important pour minimiser les coûts de recyclage. Ce qui nous coûte moins chers en les envoyant en Europe.

- Avez-vous le soutien des banques?

Pas véritablement, car les conditions qu'elles exigent pour nous octroyer un financement sont difficiles.

3. PRESENTATION DU PROJET ITEV

L'économie sénégalaise fait face aujourd'hui aux problèmes du chômage et du sous-emploi qui touchent particulièrement les jeunes. Dans cette catégorie, « *le taux de chômage des diplômés du niveau supérieur est particulièrement élevé, et se situe à 31% en 2011 contre 16% en 2005* »³. Face à cela, on assiste à un développement de petites entreprises dans beaucoup de filières dont celle de l'économie verte. Ces entreprises ont cependant besoin d'un accompagnement.

Au niveau du dispositif de promotion de ces petites entreprises, les participants ont pris connaissance et appuyé l'idée de mise en place d'un dispositif innovant d'insertion professionnelle des jeunes dans les filières vertes, à travers le projet de l'Incubateur de Thiès pour l'Economie Verte (**ITEV**). Il s'agit d'un projet pilote porté par le Centre d'Excellence en RSE de Thiès (CERSET) dans le cadre d'un Partenariat Public-Privé entre des structures opérationnelles du secteur privé, du milieu de la recherche et de la formation professionnelle. Ce dispositif vise donc à outiller les incubés à une meilleure identification et exploitation de toutes les niches de création d'auto emplois qui existent dans le domaine de l'économie verte.

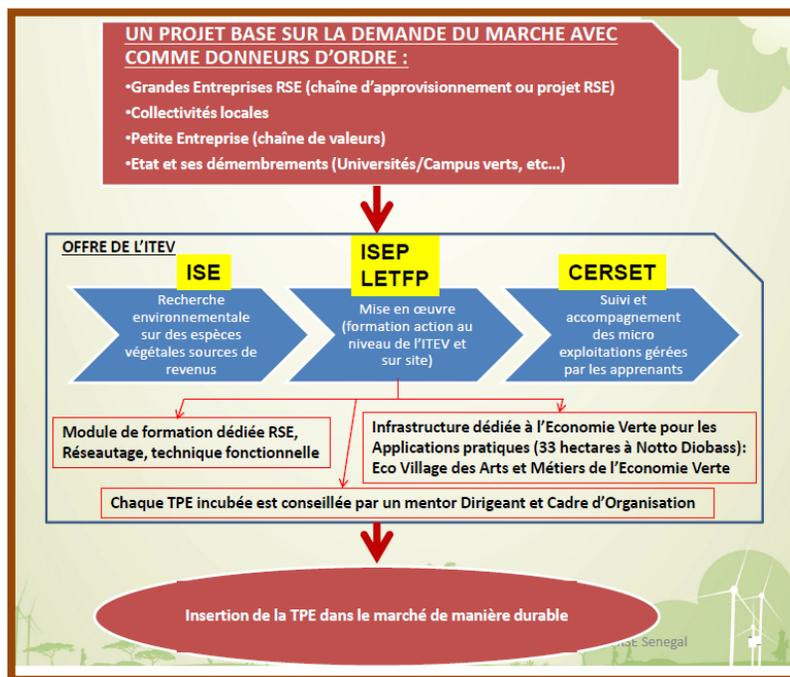
L'atelier a permis de partager le Projet ITEV avec un plus grande nombre d'acteurs potentiellement intéressés en vue de recueillir leurs avis et commentaires sur les grandes lignes du Projet, de susciter notamment l'intérêt des pouvoirs publics et des dirigeants et cadres d'entreprises à s'impliquer dans ce

³ **L'emploi des jeunes au Sénégal : une priorité nationale**, rapport présenté par le Comité Scientifique Forum national sur l'emploi des Jeunes du **Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Promotion des Valeurs civiques Mars 2014**

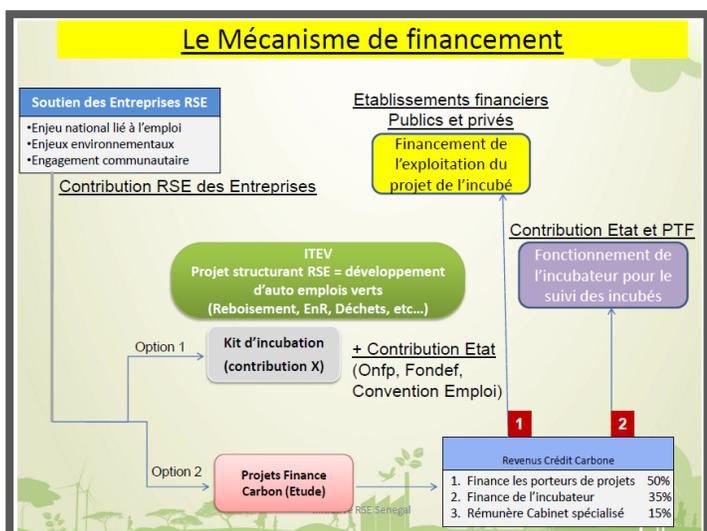
projet, de recueillir leurs suggestions qui aideront à orienter le contenu des TDR d'une étude d'opportunités et de faisabilité de l'ITEV qui va être incessamment lancée.

Le Projet se fixe comme objectifs de :

- contribuer à l'employabilité des jeunes ;
- remédier à la dégradation des zones boisées (forêts) par certaines grandes entreprises ;
- contribuer au développement communautaire des populations déplacées en raison de l'activité de ces grandes entreprises ;
- contribuer au développement de filières dans l'Economie Verte ;



Le Projet ITEV se fonde sur un mécanisme de financement innovant et est régi par un cadre institutionnel qui intègre les différentes parties prenantes.

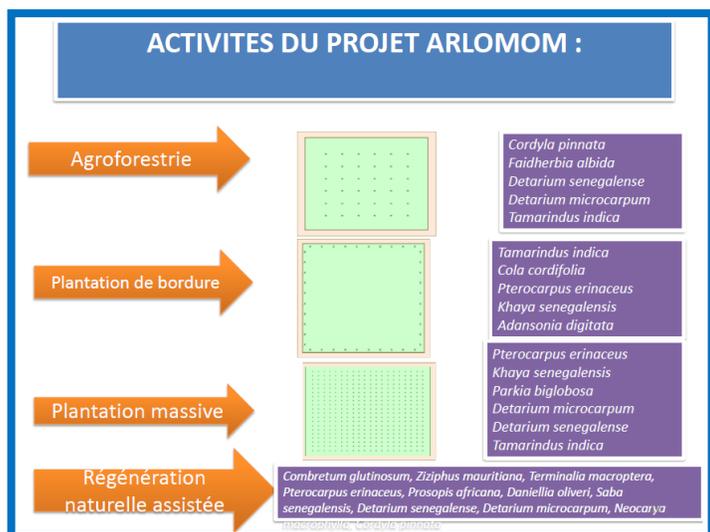
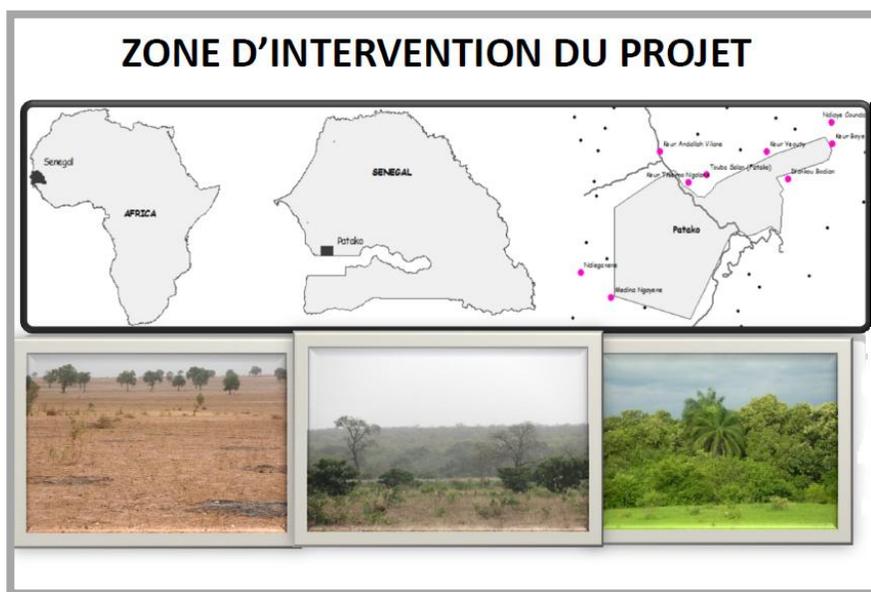


4. Le financement carbone : expérience du projet ARLOMOM

Dans le cadre des mécanismes de financement, l'expérience du projet ARLOMOM a été présentée par Dr Fatima Niang DIOP de l'Institut des Sciences de l'environnement. Ce projet se fixe comme objectifs la séquestration du carbone et l'amélioration des conditions de subsistance des populations à travers la reforestation, la conservation de la biodiversité et le paiement des services écosystémiques.

Ce projet qui intervient dans la zone de Patako (région de Fatick), mène plusieurs activités qui ont permis de générer des crédits-carbone. Au-delà de cet aspect, plusieurs autres réalisations peuvent être mises à l'actif de ce projet. Parmi celles-ci :

- le renforcement de capacités (ISE, populations locales) ;
- la construction de deux pépinières de superficie totale d'1 ha (clôture et mini forage) ;
- la sécurisation foncière de 40 ha de terre ;
- la création de 09 Groupement de Promotion Féminine (GPF) ;
- l'aménagement de 39 parcelles agricoles et forestières ;
- la plantation de 5000 arbres locaux ;
- l'amélioration des moyens de subsistance (maraichage, crédit épargne, achat de moulins...).



Crédits carbone et montant du PSE

| Systèmes | Superficie plantée (ha) | Crédit Carbone total (MgCO ₂ e) | Total PES (€) |
|---------------------------------|-------------------------|--|---------------|
| Plantation intercalaire | 29 | 812 | 4 060 |
| Plantation de bordure | 28 | 896 | 4 480 |
| Plantation massive | 8,8 | 2 605 | 13 024 |
| Régénération naturelle assistée | 2,2 | 651 | 3256 |
| Total | 68 | 4 964 | 24 820 |

5. PRESENTATION DE PROJETS DE RECHERCHE PAR LES ETUDIANTS DE L'ISE AUX ENTREPRISES

La dernière activité de cette journée, a été l'échange entre les étudiants de l'Institut des Sciences de l'Environnement (ISE) et les chefs d'entreprises ou leurs représentants dans le cadre de la plateforme de facilitation à l'accès aux stages. Cet échange est partie d'une visite de terrain qui a permis de recueillir les préoccupations des entreprises. Des séances de travaux d'équipes, sous la supervision des enseignants de l'ISE, ont permis de décliner ces préoccupations sous forme de projets de recherche soumis à l'appréciation de ces entreprises, et qui serviront de base à la formulation de sujets de mémoire. Cette démarche innovante cherche avant tout à mettre en adéquation les besoins des entreprises avec la recherche universitaire qui sont trop souvent décalés.

L'exercice a concerné 11 entreprises que sont : SOCOCIM, SIMPA, EIFFAGE, FUMOA, CFAO, BICIS, SGBS, CBAO, NEUROTECH, BIO 24, et TERANGA GOLD. Au total dix-huit (18) projets ont été élaborés dont douze (12) ont été présentés aux entreprises qui les ont accueillis favorablement, pour l'essentiel. Six (6) projets n'ont pas été présentés du fait de l'absence de certaines entreprises qui organiseront ultérieurement les rencontres avec les étudiants en interne dans les entreprises. Les entreprises qui étaient présentes, ont manifesté leur intérêt pour les douze (12) projets présentés. Certains d'entre eux ont été redimensionnés, ou recadrés, mais d'autres ont été rejetés, car ne correspondant pas aux priorités du moment. Des promesses quant à la concrétisation de certains projets pertinents ont été faites par les entreprises. Les travaux se sont terminés par un échange de contact entre étudiants et entreprises.

Tableau récapitulatif des projets

| N° | Intitulé du projet | Domaine | Entreprise participante |
|-----------|---|--------------------------|--------------------------------|
| 1 | RSE, levier de croissance durable | RSE | SGBS |
| 2 | Mise en œuvre de la politique RSE de SOCOCIM, état des lieux enjeux et perspectives | RSE | SOCOCIM |
| 3 | Contribution à la structuration de la démarche RSE d'une entreprise de services informatiques | RSE | NEUROTECH |
| 4 | L'efficacité des plans de réhabilitation dans la remise en état des sites miniers aurifères | Impacts environnementaux | TERANGA GOLD |

| | | | |
|----|---|----------------------------|---------------------|
| 5 | Estimation de la valeur monétaire des externalités négatives occasionnées par l'exploitation aurifère | Impacts environnementaux | TERANGA GOLD |
| 6 | | | EIFPAGE |
| 7 | Biodiversité et BTP : Enjeux et Perspectives | Biodiversité | EIFPAGE |
| 8 | Evaluation des effets de l'exploitation de l'or sur les sols, les eaux et la biodiversité dans les sites d'exploitation de TERANGA GOLD | Biodiversité | TERANGA GOLD |
| 9 | Analyse socioéconomique et environnementale des travaux routiers d'EIFPAGE sur les communautés locales | Biodiversité | EIFPAGE |
| 10 | Promotion de l'Education Environnementale et Développement Durable dans les établissements scolaires et Daaras | Education et Environnement | CBAO |
| 11 | Communication environnementale des entreprises : L'exemple des entreprises de BTP | Education et Environnement | EIFPAGE |
| 12 | La traçabilité des emballages plastiques produits par la FUMOA | Gestion des déchets | FUMOA |
| 13 | Caractérisation et quantification des déchets biomédicaux et proposition d'un mode de gestion dans le laboratoire Bio24 | Gestion des déchets | BIO 24 |
| 14 | Gestion et traitement des déchets biomédicaux | Gestion des déchets | BIO 24 |
| 15 | Gestion durable des déchets de garage chez les concessionnaires : le cas de CFAO | Gestion des déchets | CFAO |
| 16 | Traçabilité des déchets issus des entreprises | Gestion des déchets | SIMPA |
| 17 | Efficacité énergétique des bâtiments | Energie | BICIS |
| 18 | Estimation de la valeur monétaire des externalités négatives occasionnées par l'exploitation aurifère | Economie | TERANGA GOLD |

IV/ CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La 6^e édition du forum sur la RSE, a été l'occasion pour toutes les parties prenantes intéressées ou interpellées par la question de l'insertion professionnelle des jeunes, d'échanger. Chaque partie, par rapport à son niveau de responsabilité, a partagé son expérience. Il est ressorti de ces échanges que l'Etat, les dispositifs d'accompagnement, les entreprises, les partenaires au développement et les jeunes sont tous dans une dynamique de recherche de réponses au problème de l'insertion professionnelle des jeunes. Mais le cadre de dialogue et de concertation devrait être mieux formalisé pour créer une synergie dans les actions. Et pour faciliter cela, l'Initiative RSE Sénégal est interpellée, et doit jouer un rôle majeur comme elle a commencé à le faire avec l'organisation de ce forum.

Par ailleurs, de nouvelles opportunités s'offrent aujourd'hui dans le cadre de l'économie verte. Dès lors, il est essentiel qu'une analyse globale de toutes les niches d'emplois par rapport à ce domaine soit effectuée, de même que la mise en place d'un dispositif d'encadrement. Dans cette perspective, le projet de l'ITEV constitue une bonne réponse.

Les recommandations suivantes ont été faites :

- diminuer la pression fiscale sur les petites et jeunes entreprises ;
- instaurer une loi réglementaire de la gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques ;
- instituer une éco taxe pour subventionner la collecte et le recyclage des déchets ;
- apporter un soutien aux initiatives de création de petites entreprises dans le domaine environnement par rapport à l'implémentation et l'accès au financement ;
- créer des sites industriels pour l'installation des jeunes entreprises ;
- porter des programmes de sensibilisation et de collecte de déchets ;
- renforcer l'engagement environnemental des entreprises en recyclant leurs déchets dans des filières autorisées ;
- faire participer les entreprises à des programmes de collecte, de revalorisation et sensibilisation ;
- créer un partenariat multipartite entre le gouvernement, le secteur privé, la société civile et les collectivités locales pour valoriser les niches d'emplois existantes ;
- multiplier à grande échelle l'installation de gestionnaires et exploitants autonomes.

✓ Interviews :

Ils ont dit à la presse :

M. Mamadou Talla, Ministre de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat : *« Le problème du chômage et de l'emploi des jeunes est une problématique mondiale. Beaucoup de jeunes sont orientés vers le secteur tertiaire, ainsi que 93% des écoles de formation. Seulement 1% de celles-ci sont axées sur le secteur primaire et 6% sur le secteur secondaire. Mais aujourd'hui, l'Etat veut, de plus en plus, réorienter la formation, dans un partenariat public-privé, vers le secteur primaire et le secteur secondaire. Dans l'ensemble des petits centres professionnels, il existe maintenant des formations dans le domaine de l'agriculture, de l'élevage, etc. Cependant, l'approche mise en avant, est de partir des besoins émis par l'entreprise. Suivant ces besoins l'Etat met en place les formations adéquates.*

D'un autre côté, l'Etat accompagne les porteurs de projet à travers un fonds de financement appelé FONGIP. Ce fonds sera constitué de sept cent quarante et un millions de francs CFA (741 000 000 FCFA) d'ici la fin de l'année ».

- **M. Abdoulaye BALDE, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable :** *« Il y a une dichotomie entre le besoin de développement des pays et la dégradation de l'environnement du fait de l'utilisation des ressources naturelles par les entreprises. Face à cette situation, l'économie verte se positionne par rapport à ses modes de production et de consommation, plus soucieux et plus respectueux de l'environnement. Les entreprises doivent donc s'orienter vers l'économie verte où il y a beaucoup de niches en termes de productivité, mais aussi de création d'emplois. Nous sommes confrontés, certes, à la lancinante question de l'emploi des jeunes, mais avec l'économie verte, nous pouvons disposer d'emplois verts respectueux de l'environnement et qui ne compromettent pas le développement. Le gouvernement, pour sa part, est en train de soutenir la dynamique observée autour de la question, car il est important de mobiliser les partenaires, le secteur privé, les entreprises et d'apporter les financements nécessaires pour concrétiser toutes ces niches de création d'emplois. Par ailleurs, des réformes sont engagées en ce qui concerne l'environnement des affaires, et elles ont des implications en termes de création d'emplois verts. Cependant, il y a des contraintes, telles que la sensibilisation des entreprises et, au-delà, celle des ménages. Il faut changer les modes de consommation et faire de sorte qu'ils*

soient respectueux de l'environnement. Et ceci doit engager le gouvernement, les entreprises et les ménages ».

- **SEM. Pieter Jan KLEIWEG de ZWAAN, Ambassadeur du Royaume des Pays-Bas :**
*« Le Sénégal est leader dans la sous-région en matière de promotion des emplois verts, de même que dans les projets d'incubateurs innovants. Depuis 30 ans le gouvernement Néerlandais soutient le ministère de l'environnement et aujourd'hui ce soutien se fait pour l'emploi vert.
Mais il ne faudrait pas qu'on dise au Sénégal comment faire les choses, car chaque pays a ses spécificités. Pour notre part, on est prêt à partager nos expériences avec le gouvernement Sénégalais et les entreprises, et l'atelier tenue à la Résidence de l'Ambassadeur des Pays-Bas, en atteste ».*

- **M. Philippe BARRY, Président de l'Initiative RSE Sénégal :** *« Le plaidoyer auprès des chefs d'entreprise, pour qu'ils se lancent dans une démarche RSE, est un travail de longue haleine, engagé depuis 2008. Les résultats ont été satisfaisants dans l'ensemble, car il y a actuellement une meilleure compréhension du concept de la RSE par les entreprises et par les parties prenantes. Ce résultat a été possible grâce au soutien de partenaires tels que l'Ambassade des Pays-Bas, l'Ambassade du Canada, et le Gouvernement du Sénégal, qui ont mis toute l'influence qu'il fallait pour amener les entreprises à adopter cette démarche. Néanmoins, Il y a un travail de sensibilisation à mener encore, pour amener toutes les autres entreprises dans cette démarche ».*